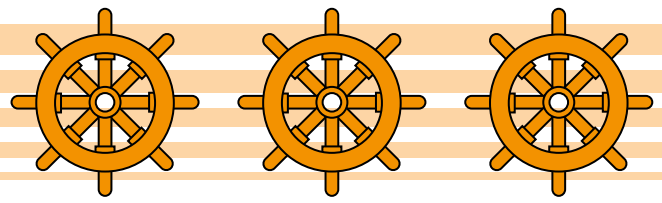
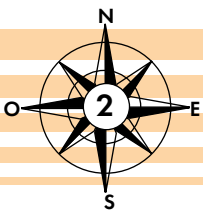


PETITE JOURNAL

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES





SOMMAIRE

Édito du maire.....P.2
 Vie insulaire :
 Association des îles du Ponant..P.3
 Conseil municipal :
 Compte-rendus.....P.4 à 11
 Vie scolaire :
 Toutes les activités.....P.12 à 19
 Environnement.....P.20
 Culture :
 Le parcours historique.....P.21
 Chantier en cours :
 Construction hôpital.....P. 22 & 23
 L'événement :
 Carnaval 2018.....P.24 & 25
 Palais jadis et naguère :
 L'avant-port.....P.26 & 27
 Les actualités.....P.28 à 35

Mairie de LE PALAIS

Impasse de l'Hôtel de ville 56360 LE PALAIS

Tél. 02 97 31 80 16

Courriel : mairie.palais@wanadoo.fr

Site Internet : www.lepalais.fr



LE PETIT JOURNAL Magazine d'informations municipales
N°20 1^{er} Trimestre 2018

Directeur de la publication Frédéric Le Gars, maire

Responsable de la publication :

Tibault Grollemund, adjoint au maire

Secrétaire d'édition :

Jacky Lemaire, conseiller municipal

Crédit photos et conception : cellule communication

Imprimé par IMPRIMERIE BELLLOISE LE PALAIS



Chers concitoyens,



Le 23 avril la commune vient d'arrêter son plan local d'urbanisme. Ce document conditionne les capacités de notre territoire communal à autoriser les aménagements nécessaires au déploiement de l'activité de notre population. Cela concerne l'habitat, le logement, les transports, les équipements publics, le maintien des terres agricoles, et la protection environnementale. Ce sera le nouveau document de référence qui accompagnera les élus dans leurs choix.

Cadré par le "Schéma de Cohérence Territoriale du Pays d'Auray" et fortement contraint par la loi "Littoral" et "Alur", les services de l'État ne nous ont pas laissé beaucoup de possibilités pour préserver les droits acquis dans le précédent plan d'occupation des sols. Depuis 10 ans nous sommes intervenus à plusieurs reprises et au plus haut niveau pour expliquer la complexité à faire appliquer des règles nationales à la réalité de nos territoires insulaires. Du président de la République au service de Matignon, de l'association des maires de France à l'association des îles du Ponant, de la région Bretagne à nos députés et sénateurs morbihannais, tous ont été informés et sensibilisés aux messages d'urgence portés par vos élus. Les dernières démarches engagées par le Sénat laissent poindre une petite lueur d'espoir pour sauver quelques droits à construire dans les dents creuses. Pour autant l'avenir réside dans notre capacité à organiser la densification des espaces déjà urbanisés. La clef pour nos entreprises se glisse dans les futures programmations de réhabilitation de notre patrimoine bâti, public et privé, pour que nos populations insulaire et résidentielle puissent trouver à se loger. Il est aujourd'hui nécessaire d'accompagner ce changement de perspective de développement.

Comme en toute chose, il aurait été préférable que Belle-Île puisse se doter d'un Plan local d'urbanisme (PLU) intercommunal pour des raisons évidentes d'aménagement global du territoire.

De surcroît, un nouveau projet de loi (ELAN) portant sur l'évolution du logement, l'aménagement, et le numérique, viendra prochainement affirmer la volonté gouvernementale de construire plus vite et moins cher. Le souhait du gouvernement est clairement de voir les intercommunalités prendre la plupart des compétences en matière d'habitat et d'urbanisme.

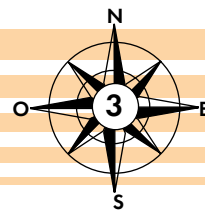
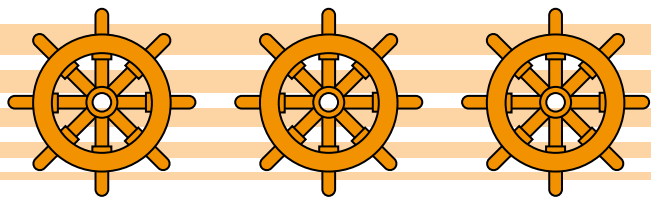
Face à toutes ces réformes institutionnelles soyons visionnaires, anticipons, cela nous permettra d'être plus serein et de projeter Le Palais et Belle-Île vers un futur maîtrisé. Bonne saison touristique à tous.

Frédéric Le Gars

Maire de Le Palais

Président de la communauté
de communes de Belle-Île-en-Mer





ASSOCIATION «LES ÎLES DU PONANT» PROGRAMME D' ACTIONS ET BUDGET 2018 ADOPTÉS



La 48^e assemblée Générale de l'Association Les îles du Ponant (AIP) * s'est réunie le 23 février 2018 sur l'île de Groix, sous la présidence de Denis Palluel, Président de l'AIP et maire d'Ouessant.

Les maires des îles du Ponant étaient présents, ainsi que de nombreuses personnalités parmi lesquelles : Pierre CLAVREUIL, Sous-Préfet de Lorient, Laurence FORTIN, Vice-Présidente du Conseil régional de Bretagne, Emmanuelle RASSENEUR, Conseillère régionale de Bretagne, référente îles du Ponant, François BLANCHET, Conseiller régional des Pays de la Loire, Muriel JOURDA, Sénateur du Morbihan, Michel VASPART, Sénateur des Côtes d'Armor, Émilie CHARTARD, suppléante de M. Gwendal ROUILLARD, Député du Morbihan, Karine BELLEC, Conseillère départementale de Quiberon, Bruno NOURY, Conseiller départemental et Maire de l'île d'Yeu.

L'assemblée Générale a approuvé le rapport moral 2017 et a adopté l'ensemble des résolutions sur les comptes et le résultat de l'exercice achevé. Après avoir fait le bilan de l'année écoulée, le cap a été mis sur l'année 2018 dont le programme d'action et le budget ont également été adoptés.

Lors de cette assemblée, Denis Palluel, Président de l'AIP et Joseph Brohan, Président de « Morbihan Énergie », ont signé une convention de partenariat de 3 ans, dont l'objectif est de mutualiser les compétences et les actions des deux structures pour accompagner la transition énergétique des îles du Ponant morbihanaises. Devant les parlementaires et représentants de l'État, le Président

de l'AIP a rappelé les difficultés liées à la vie insulaire et a plaidé pour une législation adaptée et plus ouverte, pour que ces territoires puissent être des lieux d'expérimentations, notamment au niveau environnemental.

Bassins d'emploi et de logement

L'association, qui cherche à offrir un avenir aux îles de l'Atlantique et de la Manche (*), assure leur promotion et fait valoir leurs difficultés, dans le but de maintenir actifs et attractifs ces territoires abritant des communautés insulaires. « Finie, la carte postale. Il se passe plein de choses sur les îles ! Depuis quelques années, elles attirent de nouveaux habitants. Des gens qui veulent y vivre et y travailler. Les îles sont des bassins d'emploi et de logement », insiste Denis Palluel.

Reste que les difficultés insulaires continuent à empoisonner le quotidien des élus et responsables économiques de « ces communes pas comme les autres ». L'AIP est toutefois satisfaite d'avoir obtenu « une dotation communale d'insularité (4 M€). Nous avons réussi à montrer, objectivement, que les îles avaient des surcoûts très importants. La loi a été votée en 2016 et appliquée, pour la

première fois, en 2017 », se réjouit Denis Palluel, conscient que « ça ne résout pas tout, loin de là. Il faut que ça s'inscrive dans le long terme ».

Pour 2018, la vigilance reste de mise. L'association sera particulièrement attentive « au suivi des contrats de partenariat, avec l'État et la Région, afin d'aider les îles à aller au bout de leurs projets, en termes de logement, d'énergie, de déchets, d'économie. ».

Transport maritime :

« L'attente est forte »

À l'image du label « Savoir-faire des îles », calqué sur la marque « Produit en Bretagne ». Lancé en septembre, il vise à « conforter les entreprises des îles et le réseau qui s'est créé ». Une vingtaine d'entreprises y sont déjà affiliées. Enfin, les membres de l'Association des îles du Ponant seront également attentifs au sujet du transport maritime, passé dans le giron des Régions. « Elles ont de nouvelles compétences. Il y a de nouveaux enjeux. Nous laissons la Région prendre la mesure de ce dossier, car nous avons besoin d'avoir des améliorations. L'attente est forte », a conclu le président.

* Chausey, Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, les Glénan, Groix, Belle-Ile-en-Mer, Houat, Hoëdic, l'île d'Arz, l'Île-aux-Moines, l'île d'Yeu et l'île d'Aix, soit 16.000 habitants.

EN MARGE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

UN SAUVETAGE HÉROÏQUE

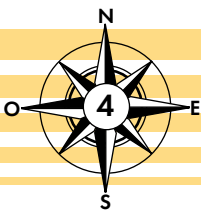
L'assemblée Générale de l'Association des îles du Ponant a débuté par des applaudissements destinés à Bruno Noury, Maire de l'île d'Yeu et Frédéric Le Gars, Maire de Le Palais (Belle-Île en Mer), qui ont sauvé un homme de la noyade dans la nuit du jeudi au vendredi 23 février.

Logés sur l'île de Groix à l'occasion de l'assemblée Générale, les deux maires rentraient du restaurant, quand ils ont entendu les cris d'un homme tombé à l'eau dans le port de plaisance. Les élus se sont précipités à son secours et lui ont maintenu la tête hors de l'eau pendant 20 minutes, le temps que des employés du café « Les garçons du port » ne leur prêtent main-forte pour hisser la victime sur le quai et appeler les pompiers.

La victime, un homme d'une cinquantaine d'années, était en hypothermie avancée lorsque les premiers secours lui ont été prodigés par ses sauveteurs d'un soir. Il a ensuite été pris en charge par la SNSM qui l'a transporté vers l'hôpital de Lorient.



L'Homme sain et sauf, l'histoire s'est bien terminée et les deux élus ont été chaleureusement félicités le lendemain matin pour leur sauvetage héroïque.



SYNTHÈSE

Étaient présents : Le Maire : Frédéric LE GARS. Les Adjoints : Tibault GROLLEMUND, Martine COLLIN, Muriel VALLADE, Jean-Luc GUENNEC. Les Conseillers : Philippe ENHART, Marie-Céline GUILLERME, Jérôme HAYS, Jacqueline KERIGNARD, Marie-Françoise LE BLANC, Geneviève LE CLECH, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Catherine MAREC, Georges MIGNON, Marie-Paule PERRUCHOT. Pouvoir : Jacky LE MAIRE à Jean-Luc GUENNEC, Ludovic HUCHET à Martine COLLIN, Béatrice TERRIEN à Jacqueline KERIGNARD, Martine HUCHET à Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Marie-Christine PERRUCHOT à Muriel VALLADE. Absents excusés : Jérôme LEDOUX, Jean-Pierre TANNEAU. Secrétaire de séance : Jérôme HAYS
Quorum : 12 Nombre de conseillers en exercice : 22 de présents : 15 de votants : 20

HAUTE BOULOGNE



Transfert de propriété de l'Auberge de Jeunesse au profit de la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ)

Lors de sa séance du 16 mars 1992, le conseil municipal a signé un contrat de bail location-accession d'une

durée de vingt ans, avec la Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ) pour les immeubles situés à Haute Boulogne.

Conformément, à l'article 3 du contrat, et, après que la FUAJ ait remboursé la totalité de l'emprunt prévu le 30 septembre 2012, le conseil autorise le maire à signer l'acte authentique constatant le transfert de propriété au profit de la fédération unie des auberges de jeunesse.

Participation scolaire 2017/2018

Conformément à la convention Commune /OGEC Sainte Anne et compte tenu du nombre d'élèves palantins scolarisés, la commune a émis un avis favorable à une participation financière à hauteur de 100 154 €.

Idem pour l'école Sainte Marie de SAUZON : la commune participera pour 2 508 €.

Par ailleurs, pour les élèves scolarisés à l'école Stanislas POUMET et domiciliés dans les communes de BANGOR, LOCMARIA et SAUZON, les communes participeront respectivement aux frais de scolarité suivants : 12 785 €, 5 114 € et 5 114€ soit un total de 23 013 €.

Tarifs portuaires 2018



Monsieur Jean-Luc GUENNEC, Adjoint en charges des Affaires Portuaires, propose au conseil les tarifs 2018, augmentés de 3%, déjà validés le 8 janvier 2018 par le conseil portuaire régional. Seuls les tarifs de l'avant-port ont subi une augmentation supérieure comme prévue en 2017.

CCBI

Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Conformément au Code Général des Impôts, il est créé entre l'établissement public de coopération intercommunale (CCBI) et les com-

munes membres une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges. Elle est composée des membres des conseils municipaux des communes concernées, chaque conseil municipal disposant d'au moins un représentant.

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) a été créée par la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer par la délibération n° 18-003-B1 en date du 22 janvier 2018. Afin d'assurer une représentation équitable, la délibération prévoit la représentation de chaque commune par cinq représentants. Après vote à bulletin secret :

Mesdames Marie-Christine PERRUCHOT, Catherine MAREC et Messieurs Frédéric LE GARS, Jacky LE MAIRE et Jean-Luc GUENNEC sont désignés comme représentants à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées.

DIVERS

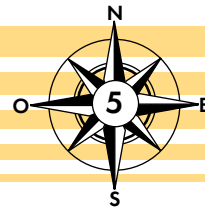
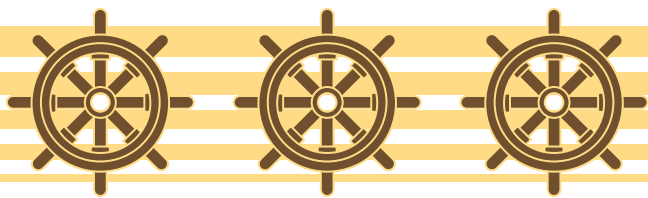
- Église : Accord du conseil sur le contrat d'entretien de l'orgue proposé par Bernard HURVY. Montant annuel : 630 € TTC. Durée du contrat : 4 années.

- Animaux errants : Accord du conseil pour signer la convention, pour une année, de prise en charge des animaux errants proposée par la clinique vétérinaire des Pouces-Pattes. La-dite convention vise à organiser le ramassage et les premiers soins à donner aux animaux accidentés sur la voie publique de la commune conformément à l'article R 211-12 du code rural.

- Mission locale Pays d'Auray : En 2017, Monsieur le Maire rappelle que 1400 jeunes du Pays d'Auray ont été accompagnés par la Mission locale pour l'emploi du Pays d'Auray. Pour 2018, le souhait est de renforcer la politique d'insertion des jeunes demandeurs d'emploi. Avis favorable pour une contribution de fonctionnement de 6 683.90 €.

- Le conseil est informé que la commission culture-animation a débuté ses travaux sur la création d'un parcours historique intra-muros.

Fin de séance : 22 heures 00



Depuis le 1^{er} janvier 2018, en raison du changement de nature juridique du stationnement payant, ce dernier sera alors considéré comme une modalité d'occupation du domaine public soumis au paiement d'une redevance. Un automobiliste qui n'aura pas spontanément payé pour la totalité de sa durée de stationnement se verra facturer un forfait de post-stationnement (FPS) fixé par la collectivité locale.

Pour le législateur, les objectifs de cette réforme étaient les suivants :

- Satisfaire le plus grand nombre d'usagers en optimisant l'offre de stationnement selon les spécificités de chaque territoire,
- Mieux lier les politiques de stationnement et de mobilité,
- Redonner de l'équité, de la cohérence et de l'efficacité aux politiques de stationnement en améliorant le contrôle du stationnement payant,
- Lutter contre les comportements inciviques et contre la fraude.

Il s'agit d'une opportunité pour renforcer l'attractivité du centre-ville, en dissuadant plus fortement le stationnement ventouse au profit de la rotation des véhicules, pour permettre une meilleure accessibilité des véhicules aux services, commerces, animations, etc.

1) Barème tarifaire incluant le FPS

La loi s'applique sur le stationnement payant sur voirie à LE PALAIS en 235 places sur 9 emplacements dont

RÉFORME DU STATIONNEMENT PAYANT SUR VOIRIE

la durée de stationnement est de 2 heures maximum à savoir :

- Stationnement payant (163 places) du 1^{er} avril au 30 septembre et gratuité du 1^{er} octobre au 31 mars
Avenue Carnot : 42 places ; Quai de l'Yser et Quai Vauban : 22 places ; Quai Jacques Leblanc : 6 places
Quai Gambetta : 35 places ; Esplanade des Frères Moisan : 58 places

- Stationnement payant à l'année (72 places)

Place de la République 35 places ;
Place de l'Hôtel de Ville 19 places ;
Parking de la Poste : 18 places

Durée :

- La durée de stationnement sera de 2 H maximum par ticket.

Le tarif de 1€ par heure est maintenu avec le 1^{er} quart d'heure gratuit pour le parking de la Poste.

La plage horaire est réglementée de : 9 h à 13 h et de 15h à 19h,

Extension de la plage horaire spécifique aux riverains à savoir la gratuité de 9 à 11 heures et de 17 à 19 heures.

- Le stationnement payant du quai Bonnelle est supprimé

- Le parking des Frères MOISAN : devient payant du 1^{er} avril au 30 septembre et la gratuité, sans zone bleue, du 1^{er} octobre au 31 mars.

Le montant du Forfait de post-stationnement est fixé à 20€ (équivalent au coût de la durée maximale de stationnement autorisé).

MINORATION :

- Il est offert la possibilité à l'utilisateur, de bénéficier d'une minoration de 5 € en réglant le FPS constaté par les agents dans un délai de 72 heures.

- L'utilisateur s'acquitte alors d'un FPS minoré dont le montant est de 15 €.

- Le cas échéant, le montant du stationnement payé spontanément par l'utilisateur est également déductible.

- Modalités de paiement : carte bleue, monnaie, par internet et smartphone.

Tarifs qui seront appliqués à l'ensemble des usagers à compter du 1^{er} mars 2018 :

Stationnement 2 h maximum	
Durées	Tarifs
1/2 h	0,50 €
1h	1 €
1h30	1,50 €
2 h	2 €
2 h 15	10 €
2 h 30	20 €

2°) Transmission des avis de paiement FPS à l'utilisateur

- Un avis de FPS est apposé par les agents assermentés chargés du contrôle sur le pare-brise du véhicule. Il avertit l'automobiliste qu'il va recevoir un avis de paiement et lui donne toutes les informations nécessaires au paiement du FPS minoré dans un délai de 72 heures.

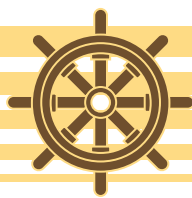
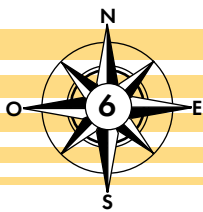
3°) La gestion des recours administratifs préalables obligatoires (RAPO) Les automobilistes pourront contester l'avis de paiement du forfait de post-stationnement.

- Pour cela, ils devront introduire un recours administratif préalable obligatoire (RAPO) dans un délai maximum d'un mois suivant la date de notification de l'avis de paiement du FPS auprès de notre collectivité.

4°) Une Convention est signée avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions (ANTAI) qui notifiera le FPS (pour le compte de la commune) aux usagers qui ne régleront pas leur stationnement.

- Une évaluation du nouveau dispositif sera réalisée à l'issue de la première année de fonctionnement afin de vérifier précisément si les objectifs ont été atteints.





SYNTHÈSE

Étaient présents : Le Maire : Frédéric LE GARS. Les Adjoints : Tibault GROLLEMUND, Martine COLLIN, Jean-Luc GUENNEC. Les Conseillers : Philippe ENHART, Marie-Céline GUILLERME, Jérôme HAYS, Ludovic HUCHET, Jacqueline KERIGNARD, Marie-Françoise LE BLANC, Geneviève LE CLECH, Jérôme LEDOUX, Jacky LEMAIRE, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Catherine MAREC, Georges MIGNON, Marie-Christine PERRUCHOT, Jean-Pierre TANNEAU, Béatrice TERRIEN. Pouvoir : Muriel VALLADE à Martine COLLIN, Martine HUCHET à Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Marie-Paule PERRUCHOT à Ludovic HUCHET. Secrétaire de séance : Marie-Christine PERRUCHOT. Quorum : 12
Nombre de conseillers en exercice : 22, de présents : 19, de votants : 22. Convocation : 5 mars 2018.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2017

Les comptes administratifs 2017 et les comptes de gestion, rigoureusement identiques à ceux du Centre des Finances Publiques, sont approuvés et se résument comme suit :

	COMMUNE TTC	PORT HT	ZA MÉRÉZEL HT	VVF HT
Dépenses de fonctionnement	2 415 053.34	1 162 921.58	190 099.62	9 223.00
Recettes de fonctionnement	3 309 103.37	1 288 040.17	58 080.00	79 755.02
Résultats de fonctionnement	+ 894 050.03	+ 125 118.59	132 019.62	+ 70 532.02
Dépenses d'investissement	1 123 483.07	503 523.15	0.00	138 395.66
Recettes d'investissement	1 205 097.89	584 812.97	0.00	68 153.76
Résultats d'investissement	+ 81 614.82	+ 81 289.82	0.00	- 70 241.90

Commune / en € TTC

Les dépenses réelles de fonctionnement : 2 415 053.34 €. Les charges à caractère général sont de 766 340 € en augmentation en 2017 dues aux travaux supplémentaires d'entretien de voirie ; les charges de personnel se montent à hauteur de 964 171 €; les intérêts d'emprunts et dettes : 121 955 €; autres charges de gestion courantes : 270 665 € dont 148 000 € de subventions allouées aux associations.

Les recettes réelles de fonctionnement : 3 309 103.37 € sont réparties comme suit :

172 283€ de produits des services, 1 545 020 € d'impôts et taxes diverses, 1 283 841€ de dotations de l'État, 92 671 € de revenus des immeubles. L'excédent de fonctionnement 2017 est de 894 050.03 €.

Les dépenses réelles d'investissement se montent à 1 025 124.10 € et portent essentiellement sur l'effacement des réseaux, les travaux de voirie, les travaux de bâtiments, les installations diverses, l'acquisition de la balayeuse, le robot-tondeuse et divers matériels. Le remboursement du capital des emprunts est de 252 817 €. Aucun emprunt n'a été réalisé en 2017.

De ce fait, la section d'investissement présente un solde positif de 86 614.82€ qui sera reporté en 2018.

Il est rappelé que pendant la période 2008/2017, 10 939 560 € ont été dépensé en matière d'investissement dont 3 020 450 € consacrés à la voirie communale.

Port / en € HT

Les dépenses réelles de fonctionnement : 868 023 €. 486 947 € de charges à caractère général, 19 794 € d'intérêts d'emprunts et 294 896 € de dotations aux amortissements.

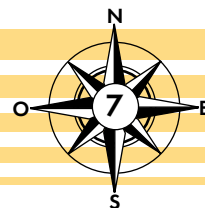
Les frais de personnel se montent à : 341 776 € soit 39.37% des dépenses réelles de fonctionnement.

Les recettes réelles de fonctionnement : 1 197 307 €.

Les principales : Redevances portuaires (passagers, marchandises, équipement pêche) : 532 257.62 € Plaisance : contrats : 175 563 € et les droits d'entrée : 243 227 €, la vente de carburant 136 556 €.



SÉANCE DU 12 MARS 2018



Excédent de fonctionnement 2017 : 125 118.59 € duquel il faudra déduire le remboursement du capital des emprunts 2018 – 77 386.52 €- soit un montant de 47 732.07 € qui permettra de financer les investissements.

Les dépenses réelles d'investissement : 432 790 €. 199 473€ affectés au ponton Quai Fouquet, aménagement du terre-plein de la saline, acquisition de mouillages et de pontons modulaires et alu, 49 902 € pour le poste d'avitaillement, système de pesée de la machine à glace, clignotant sur barrière du pont orgo, 51 574 € acquisition de pneumatiques, du chariot élévateur, de moteurs, 10 825€ lecteur de badges glacière, copieur et informatique et 31 892 € pour l'installation de viviers.

Le remboursement du capital des prêts : 75 390 €

Les recettes réelles d'investissement : 131 605.51 € correspondent à l'excédent de fonctionnement transféré. Conformément au budget primitif, aucun emprunt n'a été réalisé.

La section d'investissement présente un excédent de 81 289.82 € qui sera reporté en 2018 (excédent d'investissement 2016: 158 309.54 €). Il est rappelé que pendant la période 2008/2017, 3 728 280 € ont été dépensés en matière d'investissement.

ZA de MERZEL : Les dépenses réelles concernent uniquement le déficit du résultat de fonctionnement 2016 à savoir : 190 099.62 €. Le montant des recettes : 58 080.00 € correspond à la vente de deux lots. La section de fonctionnement présente un déficit de fonctionnement de 132 019.62€. Le budget principal comblera, en 2018, le déficit cumulé des deux tranches de travaux de la zone d'activités soit environ 56 700 €.

VVF : Le compte administratif se résume au remboursement des prêts par la commune : Capital 70 534.36 € et intérêts 9 223 € soit une annuité de 79 757.36 € remboursée intégralement par VVF village.

AFFECTATION DES RÉSULTATS

Les comptes administratifs 2017 laissent apparaître les résultats suivants :

Le conseil, dans le cadre du budget primitif 2018, décide d'affecter les résultats comme suit :

SECTION	COMMUNE	PORT	ZA MERZELLE	VVF
FONCT.IONNEMENT	894 050.03	125 118.59	-132 019.62	70 532.02
INVESTISSEMENT	81 614.82	81 289.82	0	-70 241.90

COMMUNE : 854 050.03 € pour financer les dépenses d'investissement - PORT : 105 118.59 € pour financer les dépenses d'investissement - VVF : 70 532.02 € pour financer les dépenses d'investissement.

Le solde d'exécution, des différents budgets, en section d'investissement (001) est reporté.

Dynamisme des villes en

Bretagne : appel à candidatures

L'appel à candidature « Dynamisme des centres-villes en Bretagne » a pour objectif de soutenir des stratégies au sein des communes urbaines présentant des fonctions de centralité et d'attractivité commerciale, touristique et résidentielle.

Le schéma directeur sera défini, avant tout, en s'appuyant sur une réflexion de la population et une co-construction avec les acteurs de la vie locale (habitants, commerçant, associations, usagers, ...).

Notre commune, où se trouve la quasi-totalité des commerces et des services essentiels à la population insulaire, a la volonté de renforcer le dynamisme au cœur de la ville et

d'offrir des services à l'ensemble des résidents fréquentant Belle-Île.

Notre commune, qui représente 50% de la population insulaire, figure dans la liste des communes qui rassemble des services de proximité, des services intermédiaires et des services de gamme supérieure.

Des programmes cohérents et structurants ont été effectués ces dernières années, en intra-muros, répondant aux objectifs de revitalisation dans le domaine du logement, l'amélioration de l'accessibilité, la valorisation du commerce, la requalification des espaces urbains et du patrimoine communal en résidences principales, etc. Deux cycles d'accompagnement sont proposés à savoir :

- Cycle Étude permettra de construire

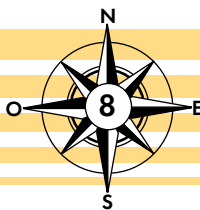
le plan d'action, la définition de la stratégie et l'élaboration du plan d'action

- Cycle Opérationnel comprend les études pré-opérationnelles, les opérations d'investissement et l'animation dédiée.

Le conseil émet un avis favorable à cet appel à candidatures, retient le cycle opérationnel et lancera rapidement une mise en concurrence pour choisir le bureau d'études.

Rue Chasle de la Touche, Rue Féchant, Rue Bihan

Après analyse des offres, la Société EUROVIA a été retenue pour un marché d'un montant HT de 166 074.07 € soit 199 288.88 € TTC. Pour cette opération, les subventions prévues sont de 99 214 €.



BUDGET COMMUNE

ASSOCIATIONS CULTURELLES	2018
PLAGE MUSICALE DE BANGOR	1 000
THEATRE VINDILIS	2 500
ANIMONS PALAIS	1 500
LA PUCE A L'OREILLE	1 500
BELLE ILE CARNAVAL	1 000
TOMM EO	4 000+
	1 000
LES GUERVEURS	1 500
YOUNA	300
FESTIVAL LYRIQUE INTERNATIONAL	6 000
BELLE ILE EN JAZZ	1 500
SOCIETE HISTORIQUE DE BI	700
TOTAL	22 500

• ASSOCIATIONS SPORTIVES	2018
VÉLO CLUB	1 500
ASBI Football	5 500
FOYER SOCIOCULTUREL	4 500
BELLE ILE EN TRAIL	2 500
AMICALE DES BOULES BELLILLOISES	100
TOTAL	14 100

ASSOCIATIONS COLLÈGES MICHEL LOTTE - SAINTE-CROIX	2018
COLLEGE STE CROIX 40€/élève x 29 élèves	1 160
COLLEGE MICHEL LOTTE 40€/ 39 élèves	1 560
TOTAL	2 720

	Allouées en 2018 (rappel)
OGEC Sainte-Anne Le Palais	100 154
Ecole Sainte-Marie Sauzon	2 508
Total	102 662

ASSOCIATIONS À BUT SOCIAL OU ÉDUCATIF	2018
ASSOCIATION ASTRONOMIQUE	100
BELLITHON	250
RESTOS DU CŒUR	1 700
APEL Ste ANNE et Ste CROIX LE PALAIS	3 500
AMICALE LAIQUE LE PALAIS	4 000+
	1 600
TOTAL	11 150

ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENT-AGRICULTURE DIVERS	2018
AU COIN DES PRODUCTEURS	500
CPIE	4000
SYNDICAT D'ELEVAGE	500
L'ECOLE DU CHAT	500
ASS. PROTECTION ABEILLE NOIRE	200
SOUVENIR FRANCAIS	80
MEDAILLES MILITAIRES Quiberon + BI	80
ABED (diabète)	100
SECOUR'ISLE	300
TOTAL	6 260

BUDGET DU PORT

ASSOCIATIONS À VOCATION MARITIME	Allouées en 2017	2018
SNSM	1800	2 000
YACHTING CLUB DE BELLE ISLE	6000 (sur 3 exercices budgétaires) soit 2000 €/an 2017 2018 2019	2 000
TOTAL		4 000



Gare routière aux Glacis : projet proposé par la CCBI

Le projet a été élaboré par la CCBI en collaboration avec la commune.

Le conseil municipal se prononce favorablement sur :

- Le principe d'aménagement,
- La mise à disposition des aires de stationnement et des sanitaires à la fin du 3ème trimestre 2018,
- Le déplacement de l'activité de Monsieur Michel LE GALL (jeux gonflables) dès la fin du 3ème trimestre 2018,
- Le nouveau schéma de stationnement et de circulation dans le délai prévu,
- La création de nouveaux sanitaires pour les usagers du port séjournant dans le bassin à flot et dans la saline,
- Les travaux d'aménagement du parking des glacis dans la zone communale. Une convention de mise à disposition et une convention de gestion

seront établies afin de définir, dans l'espace dédié, les modalités de gestion entre la CCBI et la commune.

Modification des statuts de la CCBI et l'adhésion à Morbihan Énergies

La commune de Le Palais adhère au syndicat Morbihan Énergies par l'intermédiaire de la communauté de communes de Belle île en mer. A ce jour, la CCBI a manifesté son souhait d'adhérer au Syndicat non pas, en tant que représentant des communes, mais en sa qualité propre. De ce fait, le Conseil Municipal a approuvé la modification de statuts proposée par la CCBI et l'adhésion de la commune au syndicat pour les compétences suivantes : électricité, éclairage public et les infrastructures de charge de véhicules électriques.

HAUTE BOULOGNE

Classement des parcelles AH 152 et 155
Monsieur le Maire, après avoir remis

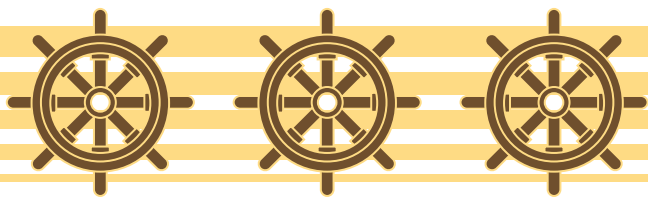
à chaque conseiller un plan de division de Haute Boulogne, informe que les parcelles desservant l'auberge de jeunesse et les longères ne sont accessibles que par les parcelles AH 155 et 152.

De ce fait et compte tenu de l'usage, le conseil décide de classer les parcelles AH 155 et 152 dans le domaine public routier.

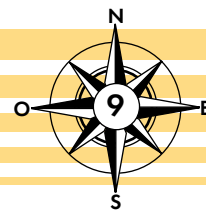
QUAI D'ACADIE et QUAI BONNELLE : Flux de circulation des piétons, chariots et véhicules

Le projet d'aménagement proposé par la Compagnie Océane et la Région a été refusé, à l'unanimité, par le conseil.

Le conseil exige que l'expérimentation prévue fin mars début avril 2018 se fasse en extériorisant toutes les marchandises du quai Bonnelle.



SÉANCE DU 26 MARS 2018



SYNTHESE

Étaient présents : Le Maire : Frédéric LE GARS. Les Adjoints : Martine COLLIN, Jean-Luc GUENNEC, Muriel VALLADE. Les Conseillers : Philippe ENHART, Marie-Céline GUILLERME, Jérôme HAYS, Ludovic HUCHET, Jacqueline KERIGNARD, Marie-Françoise LE BLANC, Geneviève LE CLECH, Patrick LE PELLETIER-BOIS-SEAU, Catherine MAREC, Georges MIGNON, Marie-Christine PERRUCHOT, Marie-Paule PERRUCHOT, Béatrice TERRIEN. Pouvoir : Tibault GROLLEMUND à Martine COLLIN, Jean-Pierre TANNEAU à Jean-Luc GUENNEC, Jacky LEMAIRE à Georges MIGNON. Absents excusés : Martine HUCHET, Jérôme LEDOUX. Secrétaire de séance : Béatrice TERRIEN

Quorum : 12 Nombre de conseillers en exercice : 22 de présents : 17 de votants : 20 Convocation : 21 mars 2018

AIGUADE VAUBAN : travaux d'amélioration

Lors d'une réunion en septembre 2017 avec la DRAC et Madame Marie-Suzanne de Ponthaud, Architecte en chef des Monuments Historiques, il a été constaté que des améliorations devaient être apportées sur le corps de garde, le dallage du quai, sur une gargouille d'évacuation de la cour intérieure.

Un devis de 25 000 € HT a été établi. Subventions demandées : 20 000 € Reste à charge pour la commune : 5 000 €.



BUDGET PRIMITIF 2018 COMMUNE / en € TTC

La section de fonctionnement est équilibrée à 2 990 000 € et la section d'investissement à 3 000 000 €. Les principales dépenses prévues en investissement sont :

- Les études diverses (Bibliothèque, PLU réseau eaux pluviales dans le cadre du PLU ...)
- L'acquisition de foncier et du foncier agricole,
- Les travaux de voirie : Rue Chasle de la Touche, rue Féchant et Rue Bihan
- La démolition du bâtiment des Affaires Maritimes -Avenue Carnot-,
- La mise en sécurité de l'école Stanislas . Poumet et de l'Église,
- La Maison de Santé,
- L'effacement des réseaux, le déplacement du transformateur électrique de l'hôpital,
- La restauration de la salle du conseil municipal de l'Hôtel de Ville,
- La restauration de la toiture d'une partie de la longère de Haute Boulogne et ses sanitaires,

PORT / en € HT

La section de fonctionnement est équilibrée à 1 245 000 € et la section d'investissement à 696 500 €. Les principales dépenses prévues en investissement après avoir été validées en conseil municipal sont :

- Les études : Aménagement sanitaires quai Fouquet, études géotechnique sur le musoir Quai d'Acadie et de l'installation d'un ponton Quai de l'Yser pour accueillir les vedettes à passagers, ZMEL pour la pérennité des mouillages hors concession, en collaboration avec la CCBI et les autres communes,

- Maison des pêcheurs : 2ème ligne de 6 viviers,
- Démolition des entrepôts Quai Fouquet et la consolidation des entrepôts restants,

- Éclairage public quai Fouquet,

- Remplacement des pontons de la Sgline

ZA de MÉRÉZEL

La section de fonctionnement comprendra en dépenses le déficit 2017 : 132 019.62 € et en recettes : 132 019.62€ (vente des deux terrains : 75 360 € + subvention de la commune pour combler le déficit : 56 659.62 €).

VVF

La section de fonctionnement est équilibrée à 79 228.88 € et la section d'investissement à 143 251.90 €. Remboursement intégral des intérêts – 6 506.15 €- et du capital - 73 009.69 €- par VVF villages.

Equilibre de la section de fonctionnement : 4 446 248.50 €

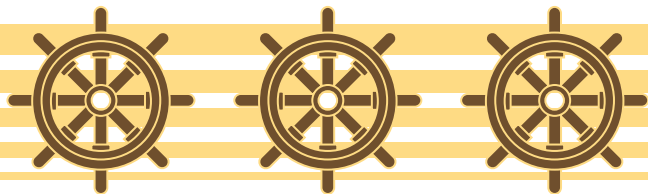
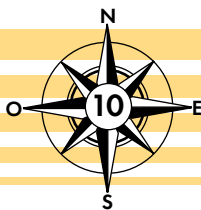
Equilibre de la section d'investissement : 3 839 751.90 €

TOTAL des budgets 2018 : 8 286 000.40 €

FISCALITÉ DIRECTE LOCALE :Vote des taux 2018

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de reconduire en 2018 les taux approuvés en 2017 à savoir : (€)

	Bases d'imposition prévisionnelles 2018	Taux d'imposition %	Produits
Taxe d'habitation	5 549 000	10.95	607 616
Taxe foncière bâti	4 155 000	8.00	332 400
Taxe foncière non bâti	34 400	19.40	6 674
			946 690



MAISON DE SANTÉ



Présentation résumée du projet

Le projet prévoit la construction du nouvel hôpital de Belle-Île-en-Mer sur le site de l'actuel hôpital avec le maintien permanent de l'activité (services hospitaliers et EPHAD).

Après travaux, l'établissement comprendra un rez-de-jardin, un rez-de-chaussée et trois niveaux de construction ainsi que les voiries et stationnements nécessaires.

Le nouveau bâtiment est proposé comme un élément architectural contemporain s'intégrant au tissu urbain de la ville de Palais tout en dégagant au niveau du sol un vaste espace vert public permettant l'accès aisé des patients, des visiteurs et des résidents.

Le rez-de-chaussée sera composé de plusieurs pôles dont la Maison de Santé d'environ 463 m².

Conditions de réussite du projet

- un pilotage partagé au sein d'un comité de pilotage réunissant professionnels et institutionnels,
 - un loyer prévisionnel payé par les professionnels de santé sera estimé en fonction des frais inhérents au propriétaire ...
- Monsieur le Maire rappelle le courrier

du 30 novembre 2017, émanant de l'Hôpital Yves LANCO qui :

- récapitule les différentes expertises sollicitées par l'Agence Régionale de Santé à savoir la mission d'expertise économique et financière (MEEF) et la fiabilité du montage juridique entre un établissement public de santé et la commune.

- confirme l'accord du Centre Hospitalier de Belle-Île-en-Mer de procéder à la vente des locaux dédiés à la maison de santé, au profit de la commune de Le Palais, par le dispositif de vente en état de futur achèvement (VEFA) au prix de 998 000 € HT soit 1 197 600 € TTC.

Par ailleurs, et conformément à l'article L.3112-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, Monsieur le Maire précise que la maison de santé dépendra du domaine public communal et que la vente portera sur un volume indépendant de l'hôpital au lieu-dit la Vigne.

L'acte précité sera régularisé par Me Dominique BOUTEILLER de la SCP BOUTEILLER, MAIRE, CHABRAN BOUTIN, Notaires à VANNES. Les différentes aides publiques, d'une durée de validité d'au moins 10 ans, pourront être versées à compter de la signature du VEFA prévue en juin 2018.

Plan de financement prévisionnel proposé :

Dépense prévisionnelles HT		Recettes		
Descriptions	Montant	Financeurs	Montant	Taux
Travaux honoraires	998 000	État FNADT Zone prioritaire	150 000	15.03%
		État FSIL 2017	200 000	20.04%
		État CPER Vol. terr. FNADT AIP	248 000	24.84%
		Région CP Îles du Ponant	100 000	10.02%
		Conseil départemental	100 000	10.02%
		Autofinancement	200 000	20.05%
TOTAL	998 000	TOTAL	998 000	100%

Après avoir délibéré, le conseil (Pour : 19 Abstention 1)

- Accepte d'acquérir les locaux dédiés à la maison de santé par le dispositif de Vente en l'État Futur d'achèvement pour un montant de 998 000 € HT aux conditions suivantes : 95% du prix à la signature de l'acte et 5% à la réception des travaux,

- Émet un avis favorable au plan de financement prévisionnel,
- Charge Monsieur le Maire de solliciter les subventions précitées,
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette transaction en ce compris toute convention de gestion et d'exploitation et toute constitution de servitude.

BURGEAP : Actualisation du zonage d'assainissement pluvial communal dans le cadre du PLU

La CCBI a déjà confié au bureau d'études BURGEAP en mars 2015 une mission pour la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement pluvial sur l'ensemble de Belle-Île-en-Mer, comprenant :

- Une étude hydraulique et une étude qualitative afin de prendre en compte les contraintes inhérentes à la gestion des eaux de ruissellement dans son urbanisation actuelle et de les intégrer dans les projets d'extension future,

- L'élaboration d'un plan de zonage d'assainissement pluvial permettant de définir une politique globale d'assainissement des eaux pluviales sur le territoire bellilois.

Il s'avère nécessaire de prévoir une actualisation du travail déjà effectué en tenant compte des hypothèses du développement urbain de Palais prévu par le prochain PLU. Coût de l'étude : 6 500 € HT soit 7 800 € TTC

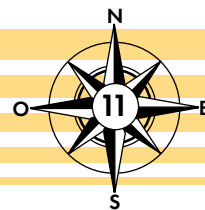
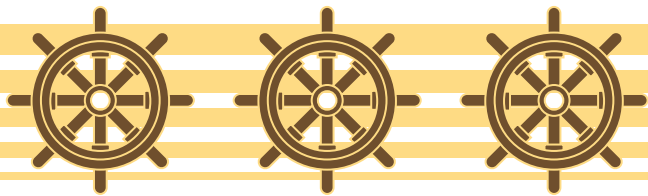


SUBVENTIONS 2018

Après modification de l'effectif scolaire, la subvention de 100 154 € initialement prévue à l'OGEC de Sainte-Anne est ramenée à 94 364 €. Compte tenu de l'annulation du voyage à Cardiff des élèves du Collège Sainte Croix, la subvention prévue de 1 160 € est également annulée.

Les associations suivantes bénéficieront d'une subvention :

- L'association pour la promotion des bovins de Belle-Île : 500 €,
- Festival Presqu'île Breizh Quiberon : 1200 €
- Comme chaque année, une cotisation de 13 142.50 € sera versée en 2018 pour le fonctionnement de l'Association des Îles du Ponant (AIP)..



SYNTHÈSE

Étaient présents : Le Maire : Frédéric LE GARS. Les Adjoints : Tibault GROULEMUND, Martine COLLIN, Jean-Luc GUENNEC, Muriel VALLADE. Les Conseillers : Marie-Céline GUILLERME, Ludovic HUCHET, Jacqueline KERIGNARD, Marie-Françoise LE BLANC, Jérôme LEDOUX, Patrick LE PELLETIER-BOISSEAU, Catherine MAREC, Georges MIGNON, Marie-Christine PERRUCHOT. Pouvoir : Philippe ENHART à Marie-Françoise LE BLANC, Jérôme HAYS à Frédéric LE GARS, Geneviève LE CLECH à Marie-Christine PERRUCHOT, Jean-Pierre TANNEAU à Tibault GROULEMUND, Béatrice TERRIEN à Muriel VALLADE. Absents excusés : Jacky LE MAIRE, Marie-Paule PERRUCHOT. Secrétaire de séance : Marie-Christine PERRUCHOT. Quorum : 11. Nombre de conseillers en exercice : 21, de présents : 14, de votants : 19. Convocation : 17 avril 2018

PLAN LOCAL D'URBANISME

Arrêt du projet et bilan de concertation
Arrêt du projet de plan local d'urbanisme et bilan de concertation

Monsieur le Maire remercie les différents acteurs de ce projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui est le fruit d'un long travail, le premier projet de PLU ayant été retoqué par les services de l'État en 2008.

(Plus de 2 000 rendez-vous avec les particuliers, 150 réunions, des visites sur site) Madame Cécile ROSTAING, du bureau d'études Cittanova, présente le projet de PLU et le bilan de la concertation que les conseillers ont pu télécharger ou consulter en Mairie. Les objectifs du projet de PLU consiste à traduire de façon réglementaire les grandes orientations actées au sein du Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui sont organisées en cinq grands axes thématiques :
AXE 1 : Promouvoir un développement urbain raisonné pour préserver la qualité

NÉCROLOGIE

Martine HUCHET Conseillère municipale

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de madame Martine HUCHET, conseillère municipale. Nous voulons ici saluer sa force, son courage et toute la passion qu'elle a mise au service de la communauté insulaire, que ce soit dans le cadre professionnel, associatif ou communal. Elle a apporté et transmis son savoir avec générosité et bonheur. Nous saluons le départ d'une belle personne qui avait un cœur énorme. Martine merci pour tout ce que tu as partagé avec notre communauté belliloise. Nous ne t'oublions pas. Le conseil municipal adresse ses sincères condoléances à toute sa famille.



du cadre de vie

AXE 2 : Conforter les atouts économiques

AXE 3 : Préserver et valoriser les espaces naturels, atouts indéniables du territoire

AXE 4 : Promouvoir des modes de déplacement pour tous

AXE 5 : Gérer durablement le territoire

Une troisième réunion publique devrait se tenir avant l'enquête publique qui aura lieu pendant l'été. L'arrêt définitif du PLU est ainsi attendu pour la fin 2018.

RUE CHASLE DE LA TOUCHE

Installation d'une ligne électrique :

Le Conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'acte notarié relatif à la convention de servitude signée avec ÉNÉDIS le 27 décembre 2017 pour l'installation d'une ligne électrique souterraine desservant la parcelle AB 386 sise rue Chasle de la Touche (domaine privé communal).

Extension de l'éclairage public

L'extension concerne 4 points lumineux sis rue Chasle de la Touche qui s'inscrit dans le cadre de la restauration du quartier de la Montagne. Estimation des travaux : 10 200 € HT soit 12 240 € TTC

FEUX D'ARTIFICE

La société HTP de Guichen a été retenue pour le tir des deux feux d'artifice. 14 juillet : 10 800 € TTC et le 15 août : 11 400 € TTC.

TRAVAUX DE RESTAURATION

des bâtiments communaux

Demande de subventions-

Hôtel de Ville : 248 189 € HT – salle du conseil municipal et toiture-

Haute Boulogne : 144 000 € HT – longère chantier extérieur et sanitaires-

École Stanislas POUMET : Mise en sécurité : 43 814.50 € HT

DÉLOCALISATION

REGISTRES DES MARIAGES

Suite à la mise en sécurité de la salle du conseil, le Procureur de la République a été sollicité pour pouvoir célébrer les mariages au Réduit B. Une délibération du Conseil Municipal est nécessaire pour

délocaliser les registres de mariage. Accord du Conseil.

MAISON DE SANTÉ

Un emprunt de 200 000 € est nécessaire pour le financement de la Maison de Santé. Après consultation des différentes offres de prêt des établissements financiers, le Conseil décide de retenir la proposition de La Banque Postale pour un prêt au taux fixe de 1.08% avec amortissement constant sur 10 ans. Le coût du prêt sera de 11 148€. Selon le tableau d'amortissement, l'annuité de 2019 sera de 22 025€.

DIVERS

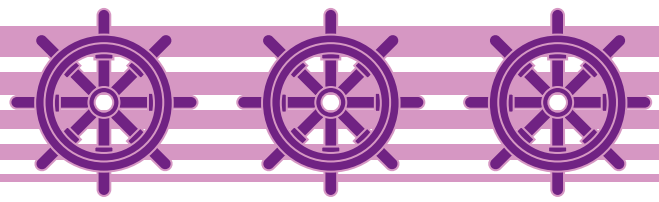
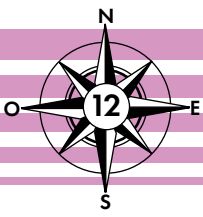
Le Conseil est informé de la mise en application du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD) à compter du 25 mai 2018. L'accompagnement du Centre de Gestion du Morbihan est sollicité pour la mise en œuvre.

Le Port de Palais (avec 4 autres ports bretons) est retenu pour la réalisation d'une enquête diligentée par le Comité Régional du Tourisme concernant la fréquentation des passagers des paquebots de croisière (10 à 14 escales de paquebots par an en moyenne pour Belle-Île). Cette enquête permettra de connaître les retombées économiques des paquebots.

Le Conseil est invité à une visite des fouilles archéologiques en cours au bâtiment des anciennes Affaires Maritimes le mardi 24 avril à 11h.

Le conseil est informé que le groupe travaillant sur les plaques de rue, a commandé au sculpteur Thierry Gillaizeau, la réalisation d'un buste de l'ancienne gardienne de la Citadelle – Nanie Clément-

Stationnement des deux roues : une partie de la place de l'Hôtel de ville leur sera réservée ainsi que l'ancien espace poubelle Avenue Carnot (devant le Saint-Amant).



COLLÈGE SAINTE-CROIX

UNE NOUVELLE ACTIVITÉ SPORTIVE AVEC 23 VÉTÉTISTES



L'équipe des minimes



L'équipe des benjamins

En cette année 2018, le collège propose l'activité VTT à raison d'une heure trente hebdomadaire par groupe (benjamins et minimes). Grâce à l'aide de différents partenaires, des maillots ont été confectionnés. «Vingt-trois élèves font vivre cette activité, ce qui est conséquent et montre le potentiel insulaire concernant cette activité. Celle-ci est porteuse en terme de sécurité, de soin apporté au matériel, au respect de

l'environnement», a indiqué le responsable Thomas Daniélo. Ce créneau est également porteur pour les élèves licenciés FFC, leur apportant un entraînement supplémentaire. «Le collège sera donc représenté au championnat de Bretagne UGSEL, le 4 Avril à Ploërmel, avec une belle carte à jouer sur le classement par équipes, étant donné la densité du groupe», a conclu le professeur d'EPS du collège..

FOOTBALL ET FUTSAL

BON COMPORTEMENT DES ÉQUIPES ENGAGÉES



En janvier, pendant 2 semaines, se sont déroulées les qualifications du district de football et futsal, en vue d'intégrer les finales départementales. Le 24 Janvier, le collège avait engagé une équipe minime, qui s'est qualifiée terminant 4^e à Carnac pour la finale départementale qui devait se dérouler le 14 Février à Auray.



Une équipe de benjamins (6^e/5^e) et une équipe minime (4^e/3^e) se sont déplacées à Locminé dans la compétition de futsal. Toutes deux ont terminé à la 3^e place, se qualifiant pour les finales départementales de futsal à Vannes Kercado qui ont eu lieu le mercredi 21 Février 2018. Le collège Sainte-Croix était donc présent pour ces finales, représenté par, une équipe de benjamins et une de minimes.

Si les minimes ont peiné à entrer dans le tournoi, ils ont su réagir pour terminer à une belle troisième place. Les benjamins eux, ont terminé 7^e sans démeriter avec des courtes défaites d'un but. Des rencontres qui auraient pu tourner en leur faveur. Seules les deux premières équipes sont sélectionnées à l'échelon régional, le parcours s'arrête donc là.

À L'HEURE DE L'ÉCO-HABITAT

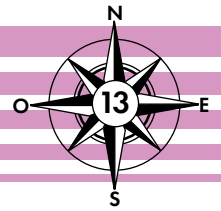
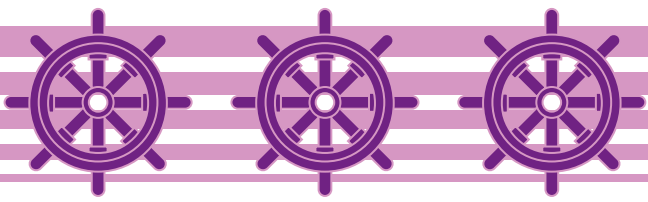


Les élèves de 6^e et 5^e ont participé à une demi après-midi les mardi 16 et jeudi 18 janvier 2018 sur «Comment construire une maison à basse consommation d'énergie». Ces séances de 3 heures, organisées par M. DENOUAL, professeur de sciences et Céline Marie, éducatrice à l'environnement au CPIE, ont permis de réfléchir sur les facteurs climatiques de l'île, aux matériaux thermiques et phoniques et sur les différentes techniques afin d'éviter la perte d'énergie. En fin de séance, ils ont réalisé des expériences pour démontrer les propriétés des matériaux comme la laine de lin, la brique de terre ou encore le liège. Notre objectif est bien évidemment de sensibiliser les élèves. «Nous venons de terminer le chapitre du réchauffement climatique par les gaz à effet de serre et ces séances se sont intégrées parfaitement dans la suite du programme » indiquait M. DENOUAL. L'intervention suivante devait être la prise de conscience de l'importance de nos choix de consommation sur l'île par rapport aux déchets ménagers.

ACTIVITÉ KAYAK



Elle s'est dé«roulée de mars et durera aux vacances de Pâques, pour un cycle de 4 séances, sous la houlette d'Émilien, moniteur agréé gérant de l'entité «Vives eaux» basée à Sauzon. Cette session a démarré après l'activité paddle et sera remplacée par le surf pour finir l'année scolaire. Ces activités nautiques pratiquées dans le cadre extrascolaire permettent aux élèves d'améliorer leur capacité d'analyse des mouvements de mer, et des dangers potentiels qui peuvent y être liés. C'est un enjeu majeur pour nos jeunes insulaires.



ÉCOLE SAINTE-ANNE

SÉJOUR À LA NEIGE À FONT-ROMEU POUR 43 ENFANTS



Les 43 élèves de CE2, CM1, CM2 de l'école Sainte-Anne, avec leurs enseignantes, Marie-Madeleine Huel et Élodie Gaulon et 4 autres accompagnateurs ont séjourné à Font-Romeu, du 14 au 20 janvier 2018. Sous un soleil radieux et une excellente poudreuse, les enfants ont découvert les joies du ski, des sorties en raquettes et des balades en traîneaux tirés par des chiens.

Ils ont rencontré les élèves de l'école de Font-Romeu et ont partagé avec eux des jeux et un goûter. La vue de leur école sur les montagnes est aussi belle que la nôtre qui domine la baie de Quiberon. Au programme, ils ont également visité la centrale photovoltaïque Thémis, une ferme et ont participé à une animation sur la faune et la flore. La semaine s'est terminée par une boum pour le bonheur



des enfants. Les enseignantes remercient Jean Philippe Vignaud, président du comité de jumelage de Font-Romeu qui les a accompagnées tout au long de la semaine.

UN BOL DE RIZ POUR LES «RESTOS DU CŒUR»



ANIMATION MÉDIATHÈQUE



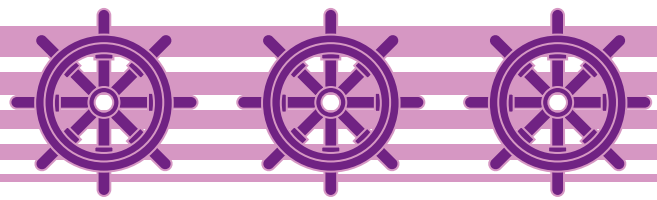
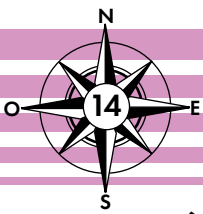
STAGE DE NATATION



L'IMPORTANCE DE L'EAU POUR LA VIE

Judi 22 mars, date de la journée mondiale de l'eau, les élèves de la classe de PS-MS de Marie-Claire GRANGER ont participé à une animation sur l'eau avec Céline MARIE du CPIE. Par des petits jeux interactifs, les enfants ont pu comprendre l'importance de l'eau pour la vie des êtres vivants, le cycle de l'eau et son cheminement jusqu'à nos maisons.





ÉCOLE STANISLAS POUMET DES ACTIVITÉS EN TOUS GENRES



La directrice Nolwenn Geffray-Thomas a résumé des projets de l'école depuis janvier 2018. « Nous avons travaillé sur le thème de l'égalité entre les filles et les garçons avec la lecture de différents albums sur ce sujet. Clémence Urbain est venue conter des histoires tous les lundis après-midi. Mevena Dell-Pottier est venue faire 2 séances de découverte de l'Allemand. Les enfants ont travaillé sur le nom des animaux et les cris qu'ils produisent en Allemand. Nous avons invité les parents à venir en classe passer une matinée avec nous pour jouer à des jeux de société ».

« En sciences, nous avons étudié le cerveau et des différentes possibilités qu'il nous offre (regarder, bouger, entendre, rêver, apprendre, mémoriser...). Les enfants ont pris conscience de certains mécanismes d'apprentissage et du besoin de se concentrer pour bien apprendre. Virginie Casters, professeur de biologie, est venue à leur rencontre leur présenter un crâne et un cerveau en plastique. Elle a détaillé les différentes parties qui le composent et rappelé l'importance de bien manger et dormir pour garder son cerveau en forme! Ils ont également pu observer des cellules nerveuses en forme d'étoile ».



MATERNELLE : Lors de la dernière période (janvier/février), la classe de GS-CP-CE1 a principalement enrichi son parcours artistique et culturel avec deux artistes :

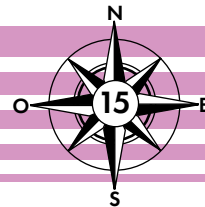
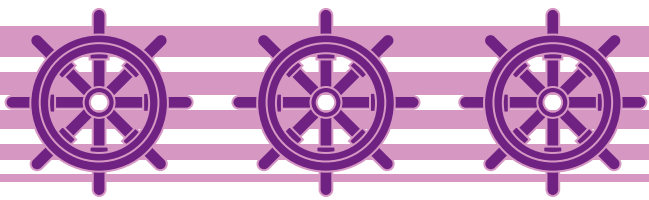
- L'Autrichien Friedensreich Hundertwasser, avec des œuvres engagées au niveau de la protection de l'environnement.
- Le Français Henri Matisse, avec les techniques des papiers découpés.

Ils ont travaillé d'abord sur l'observation des œuvres : les formes et couleurs, les techniques de l'artiste, les ressentis et les interprétations des élèves. Ensuite les élèves se sont approprié la technique à leur manière pour réaliser leur production. (Photos)

En actualité :

La deuxième séance « École et cinéma » a eu lieu lundi 19 mars, avec le film « Les petites z'escapades » le matin pour les plus jeunes de maternelle, et le film « Tout en haut du monde », l'après-midi pour le reste de l'école primaire, du CP au CM2). La classe a été ouverte, le vendredi 23 mars, l'après-midi, pour un atelier cuisine. Tous les parents de la classe de GS-CP-CE1 ont été conviés à participer à l'atelier en classe. L'opération « Portes ouvertes » de l'école s'est déroulée en matinée du samedi 24 mars.





COLLÈGE MICHEL LOTTE LES SIXIÈMES À LA DÉCOUVERTE DE LA CAPITALE



Les élèves de 6^e du Collège Michel LOTTE sont allés à Paris en mars. Leur séjour s'est articulé autour de la découverte culturelle humaniste et scientifique afin de donner les grands repères culturels aux élèves. Le programme a compris notamment la visite du musée de l'homme, le musée du Louvre et celui d'Orsay, ainsi que la visite du Panthéon et du château de Versailles. Pour la partie scientifique, le séjour s'est appuyé sur la visite du muséum d'Histoire

Naturelle (Grande galerie, Galerie de Paléontologie et Galerie des minéraux), le Palais de la découverte ainsi que la cité des sciences et son planétarium. La nouveauté cette année est de permettre aux élèves et aussi d'assister à une pièce de théâtre le dernier soir à la Comédie de Paris. Enfin, ils se sont promenés à Montmartre et dans le quartier Latin. A leur retour, les élèves ont présenté leur séjour à leurs parents au cours d'une soirée au collège.



«TOTEM TON ÎLE», PROJET POUR RÉDUIRE LES DÉCHETS

Le mardi 13 mars, les élèves bellilois du cycle 3 issus des écoles de Bangor, Stanislas Poumet à Le Palais (CM) et du collège Michel Lotte (6^e) ont lancé leur projet « Totem ton île ».

Le but est de sensibiliser les différents publics de l'île à la place de plus en plus prépon-

dérante du déchet sur notre territoire, tout en resserrant les liens déjà étroits entre les établissements scolaires primaires et secondaire. La journée a commencé par une collecte de détritus en partenariat avec le CPIE et la «Surfrider Foundation» sur la plage de Donnant.



LE HARCÈLEMENT SUR LA SELLETTE



La «Ligue de l'Enseignement» est intervenue le 14 mars 2018 au collège dans le cadre d'actions menées pour lutter contre le harcèlement à l'école, objectif particulièrement prioritaire au sein de l'Éducation Nationale ces dernières années.

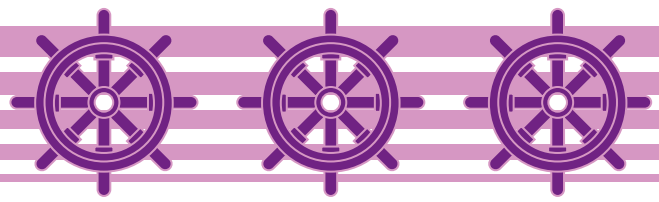
Dans le cadre d'un travail entrepris depuis plusieurs mois avec leurs professeurs sur le sujet, l'action menée a permis aux élèves de 5^e d'approfondir leurs connaissances d'un phénomène qui peut vite entraîner de graves conséquences tant sur la scolarité que dans la vie d'un individu.

Définitions des différentes formes de harcèlement (cyber harcèlement, harcèlement physique et harcèlement moral) et réflexion individuelle étaient introduites sous forme de courtes vidéos puis un jeu sur la rumeur. Autant d'outils qui doivent aider les élèves à se positionner et réagir de façon efficace et adaptée lorsqu'ils sont confrontés à une situation de harcèlement potentiel, en tant que victime ou témoin. Pour Madame LE MENACH, l'intervenante, l'objectif est que chaque élève prenne conscience de sa responsabilité vis-à-vis de lui-même et de ses camarades, concourant ainsi au bien vivre ensemble dans un climat scolaire bienveillant et propice aux apprentissages.



Après un repas pris en commun au collège Michel LOTTE, l'après-midi, les élèves ont confectionné, à partir de leur récolte matinale et à l'aide de l'artiste Edouard THALINGER, des totems qui serviront de présentoirs à des prospectus prochainement créés par les élèves sur l'avenir des déchets bellilois. Il s'agit ainsi d'attirer l'attention sur un problème manifeste et ce, par la création artistique et l'alliance des différentes forces éducatives insulaires.





COLLÈGE MICHEL LOTTE VOYAGE À BARCELONE



Les élèves de 4ème (50 élèves) du collège Michel LOTTE et leurs 5 accompagnateurs sont à Barcelone et dans sa région du 3 au 6 avril. Partis le lundi 2 avril après midi de Belle Île, ils sont rentrés le samedi 7 avril en début d'après midi. Après un voyage sans encombre, ils sont arrivés mardi matin sous une grisaille qui pouvait rappeler le temps breton de ces dernières semaines. Mais très vite, le soleil est réapparu, la chaleur aussi !... Les élèves sont

hébergés chez l'habitant, dans la campagne environnante de Barcelone, à Sant Antoni de Villamajor. La première nuit s'est très bien passée. Au programme, parmi les activités et visites : cours de flamenco, quartier gothique de Barcelone, planétarium, le Parc Guell, le Musée d'Art et d'Histoire de la Catalogne, l'atelier théâtre (en espagnol), l'atelier pael-la, le Musée Picasso et l'entraînement des « Castellers » (tradition catalane : construction de pyramides humaines)



COLLÈGE SAINTE-CROIX



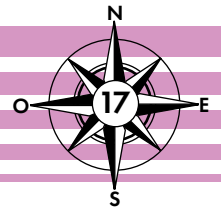
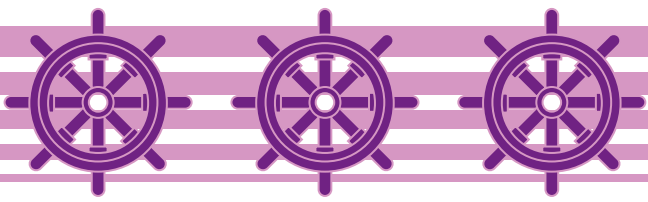
Au cours du mois de janvier, durant la pause méridienne, une dizaine d'élève du collège a découvert ce que représente le métier de la photographie. Cet atelier était encadré par Aude ISEBE. Durant cet atelier, les élèves ont découvert l'importance de la lumière pour la photographie. Ils ont construit un «sténopé». Cet objet permet de reproduire une image après passage de la lumière par un orifice de très petit diamètre.

L'image peut être observée en temps réel sur un dépoli, ou enregistrée sur un support quelconque, par exemple la photographie argentique. Cette pratique a amené à investir les enfants dans la totalité du processus photographique : La compréhension du phénomène optique, la conception de l'appareil, le choix du format et de la focale, la réalisation des photographies de la plus simple façon en obtenant un résultat qui surprend toujours par sa qualité... « imagique ».

Avec le montage d'un laboratoire photographique dans le collège, les apprentis photographes sont devenus au fil des sessions, autonomes pour réaliser les tirages argentiques noir et blanc effectués par leurs sténopés et d'autres tirages photographiques réalisés par des vieux procédés chimiques.

Maintenant ils ont commencé deux nouvelles techniques : la «cyanotype», qui est une technique de tirage par contact et l'exercice du portrait qui va peut-être aboutir sur un projet intergénérationnel avec la maison de retraite de Le Palais. Les apprentis photographes du Collège Sainte-Croix, exposeront les portraits des résidents.

En fin d'année, ils poursuivront sur la technique du «light painting» en photographie numérique. Aude ISEBE a indiqué, «avec des élèves de troisième, nous avons l'intention de réaliser un sténopé géant dans l'enceinte du collège pour l'instant. Nous le présenterons au public à la fin de l'année, comme une aventure imaginative ouverte aux curieux. En entrant dans la camera «obscura», le réel sera vu à l'envers».



COLLÈGE SAINTE-CROIX THÉÂTRE POUR PARFAIRE SON ANGLAIS



Le 13 avril 2018 les élèves de 4^e du Collège Sainte-Croix ont accueilli la britannique Suzy Taylor. La comédienne et directrice artistique de la Compagnie V.O. a animé un atelier théâtre tout en anglais. Pendant deux heures les collégiens ont été amenés à créer et jouer des sketches en Anglais. Ils ont ainsi appris à prendre la parole de façon spontanée au travers de jeux d'échauffement, d'exercices d'improvisations, ... Pour les élèves, c'est une façon d'améliorer leur expression orale et de développer leur aisance dans une langue étrangère tout en s'amusant.

COLLÈGE MICHEL LOTTE TRAVAIL SUR L'ORIENTATION DES ÉLÈVES



Groupes d'élèves se faisant expliquer l'une des formations en robotique de l'école d'ingénieurs

Le 13 avril, le collège a accueilli un représentant de la Marine Nationale venu rencontrer les 2 classes de 3^e. Informations diverses concernant tant le côté «Éducation civique» que l'orientation professionnelle, il a été question des missions, des débouchés, des procédures de recrutement, autant d'aspects utiles aux élèves intéressés à moyen ou long terme. La veille, ce sont les élèves de 4^e qui ont participé le matin au Forum collégien à Auray. Ils y ont rencontré des professionnels qui leur ont présenté leur activité. Profitant de leur présence sur le continent, ils ont poursuivi par la visite du Lycée Professionnel des métiers d'art Bertrand DUGUESCLIN d'Auray puis ont rejoint Lorient pour une visite du CFA et de l'École d'Ingénieurs de l'UBS. Outre la connaissance de différents métiers, l'objectif était aussi de les informer des différentes filières de formation, courtes ou longues. Comme leurs prédécesseurs, ils continueront cette démarche en visitant les lycées généraux en 3^e l'an prochain.

FOOTBALL UGSEL

Classement honorable de Sainte-Croix

Le mercredi 11 Avril 2018, se sont déroulées les finales régionales de football UGSEL à Languidic dans la catégorie des minimes (élèves de 4^e/3^e). Le collège Sainte-Croix, deuxième à l'issue des finales départementales, a terminé à la 5^e place à l'échelon régional. Des résultats qui s'avèrent encourageants pour l'année prochaine. La majorité de

l'équipe était composée d'élèves de 4^e et de 2 élèves de 5^e surclassés. Comme l'année dernière, étant qualifié pour les championnats de France à Segré (49), le collège intégrera une section sportive «football» à partir de l'année prochaine. (Classement : Le vainqueur régional est l'équipe de Pont L'abbé (29); 2 - Pommerit (22); 3 - Languidic (56) ; 4 - Pouldreuzic (29); 5 - Belle-Île).

CHAMPIONNAT VTT UGSEL

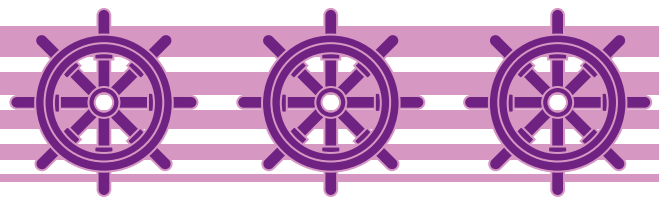
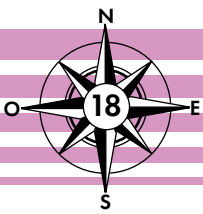
Résultats satisfaisants pour les collégiens de Sainte-Croix



Mercredi 4 Avril, 16 collégiens ont participé aux championnats de Bretagne de VTT UGSEL à Ploërmel. Huit benjamins, sept minimes et un cadet, se sont alignés sur les quatre épreuves (montée, slalom, trial, cross country) dans un terrain rendu difficile par une boue omniprésente.

Les résultats sont honorables, mais aucun n'est parvenu à se qualifier pour les championnats de France dans la Marne. Cette compétition a été le point d'orgue de l'atelier VTT hebdomadaire mis en place cette année.





RANDONNÉE PÉDESTRE AU COLLÈGE MICHEL LOTTE

RELATION NUTRITION & ACTIVITÉ PHYSIQUE APPRÉHENDÉE



Ce sont 22 élèves de 5^e B, encadrés par leurs professeurs Virginie Casters, Sciences et vie de la terre SVT) et Claude Le Borgne, Éducation physique et sportive (EPS), aidés par 2 accompagnants, Édouard Thallinger et Aïta Le Gars qui ont réalisé ce projet qui était une première. Il consistait en une mise en œuvre d'un enseignement pratique interdisciplinaire conciliant les programmes de SVT et EPS, ayant pour objectif d'appréhender la relation « Nutrition et Activité Physique » à des fins préventives en matière de santé, et qui s'inscrit dans le dispositif des parcours éducatifs du Ministère de l'Éducation Nationale.

Projet qui a été concrétisé par deux jours de Randonnée pédestre en restant à Belle-Île, l'occasion pour bon nombre des élèves et même de certains adultes, de découvrir quelques chemins méconnus du territoire.

MARCHE A PIED AU PROGRAMME

Le groupe a quitté le collège jeudi 19 avril 2018 en milieu de matinée pour rejoindre Bangor, en passant par Borfloc'h, Kerourdé, Vallon de Borchudan, le Grand Cosquet, Herlin, puis les sentiers côtiers jusque la plage de Kérel, pour remonter ensuite à Ban-

gor par le vallon du Stang Per. Soleil et chaleur étaient au rendez-vous et ont mis les marcheurs en herbes à rude épreuve. Les poses « plage » se sont imposées. Le groupe est resté solidaire et motivé pour parcourir ces quelques 17 km du premier jour.



UNE HALTE BIENVENUE

Le confort du Gîte communal de Bangor a permis à chacun de recharger les batteries, malgré le programme bien complet : « les élèves se sont partagé les tâches de la vie quotidienne, courses, préparation des repas, vaisselle, rangement et ménage ». Il ne fallait pas oublier de remplir son carnet d'analyse ses pratiques quotidiennes en termes d'activités physiques et prises alimentaires, aboutissant ainsi à certaines prises de conscience ».



ÉQUILIBRE ALIMENTAIRE RECHERCHÉ

Le départ du lendemain fut plus prudent mais le groupe a tout de même bouclé une douzaine de kilomètres en rejoignant Port Goulphar par l'intérieur des terres, puis Port Kérel par le sentier côtier pour remonter à Bangor se restaurer. « L'équilibre alimentaire était de rigueur: glucides, lipides et protéines, rien n'était oublié ». Les chemins de traverses ont permis de rentrer au Collège en milieu d'après-midi.

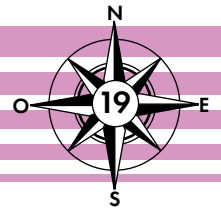
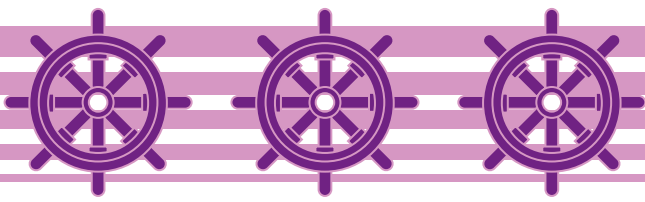
SATISFACTION GÉNÉRALE

Elle était de mise pour les élèves et les encadrants. « Nous sommes très contents de cette première. Les élèves se sont découverts ; certains d'entre eux ne pensaient pas être capables de réaliser cette performance. Ils en sont heureux et bien fiers ! Nous les félicitons vivement ! La Randonnée pédestre représente un effort de longue durée que les jeunes n'affectionnent pas spontanément. Dans la fatigue, chacun peut se retrouver seul, face à soi-même, en pleine introspection. Certaines conversations et questionnements nous ont permis de constater la réussite de ce rendez-vous. Les élèves sont sur le chemin de leur construction... Nous ferons le nécessaire pour continuer à développer cette thématique sur l'ensemble du cycle 4, de la classe de 5^e à la classe de 3^e. Nous remercions tous les acteurs ayant permis à ce projet d'aboutir, avec une pensée particulière à la Commune de Bangor qui nous a accueillis dans les meilleures conditions ».

ÉCOLE STANISLAS POMET JARDINAGE EN MATERNELLE



À l'école Stanislas Pomet, la classe de Marie-Aude Thomas a ouvert ses portes aux parents. Ils ont participé aux ateliers mis en place le vendredi 20 avril 2018. L'équipe pédagogique, les parents et les élèves de petite, moyenne et grande sections se sont retrouvés à faire du jardinage. Les enfants ont préparé des semis et ont planté dans le bac central de la cour du romarin, de la lavande, de la ciboulette du thym et des fleurs. Des rencontres autour d'un atelier thématique qui permettent de mieux se connaître et d'échanger.



Mardi 24 Avril, l'association profession sport 56 animait un atelier au sein de l'établissement, avec ses deux animateurs Mickael et Damien. Les classes de 3^e et 6^e étaient concernées, soit 40 élèves. L'occasion de renforcer les liens entre tuteurs et tutorés qui ont été mis en place au sein de l'établissement. Ces animations avaient pour but d'alterner des ateliers sportifs tels que : course de relais, gainage, parcours sportifs, etc. et quiz sur le thème des sciences comme les bienfaits du sport sur le corps, physiologie, anatomie, etc., reprenant les programmes des cycles 3 et 4. Cet après midi a porté également un intérêt pour les groupes d'élèves ayant choisi de travailler leurs «EPI» sur ces thématiques. Pour l'équipe pédagogique Il est toujours intéressant d'établir des

PROFESSION SPORT 56 AU COLLÈGE SAINTE-CROIX ATELIERS SPORTIFS POUR RENFORCER LES LIENS



liens entre différentes activités, d'apprendre, de lier la théorie à la pratique, et de prendre les informations,

de manière ludique, tout en renforçant les dynamiques de groupe.



COLLÈGE MICHEL LOTTE « L'ÎLE & NOUS » EXPOSITION IMAGES ET SON

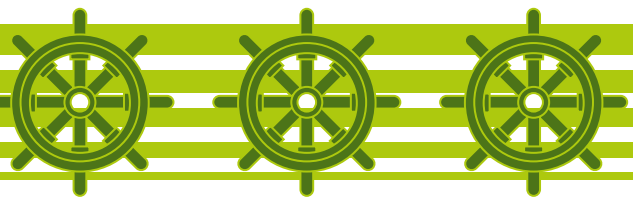
Le « Réduit B » a servi de décor pour l'exposition de photographies intitulée « L'île & nous » des élèves de troisième du collège Michel Lotte dont l'inauguration s'est déroulée le vendredi 20 avril 2018, en présence du principal François Geneau et de Martine Collin adjointe au maire en charge des affaires scolaires. Tout un week-end pour présenter le travail photographique et musical réalisé par les 34 élèves concernés sous l'égide de Clémence Urbain, professeure d'arts plastiques et de Solenn Le Berre, professeure de musique. Le travail photographique avait été initié et accompagné par Antoine de Tapol, photographe, accueilli au col-

lège Michel Lotte en résidence d'Artiste en ce début d'année scolaire. Les collégiens ont planché en menant une réflexion sur le thème « Quelle influence un territoire peut-il avoir sur la construction de soi ? ». La troisième, dernière année à l'école ici. Un quotidien s'estompe, un autre va s'écrire. Ils vont bientôt franchir la mer et quitter leur cocon pour vivre une vie dont ils ignorent encore les contours. Avec quoi rime votre île ? Et vous dedans ? Voilà à quoi répondent leurs images exposées et l'illustration musicale réalisée à partir de sons collectés et mixés, le tout rythmé par des textes écrits ou des citations et diffusée en boucle dans la salle d'exposition. Un travail similaire a été fait avec de jeunes Groisillons et l'ensemble des photos sera rassemblé en une exposition commune à la Galerie du Lieu à Lorient en mai 2018.

ÉCOLE SAINTE-ANNE RISQUES ACCIDENTS DOMESTIQUES

L'école Sainte-Anne a reçu le mardi 17 avril 2018, les élus de la « Mutuelle sociale agricole » (MSA) de Belle-Île-en-mer qui ont animé des ateliers de prévention aux risques des accidents domestiques. La matinée était consacrée aux classes des maternelles et l'après-midi à ceux de l'école primaire. L'atelier débute par une courte vidéo où des lutins expliquent les zones de risques dans la maison. Puis les élèves poursuivent le parcours ludique avec les affiches où ils doivent repérer les dangers. L'atelier s'est conclu par la remise à chacun d'un diplôme et un livre de coloriage à partager avec la famille.





PRÉVENTION ET TRI DES DÉCHETS

«FLUID» ADHÈRE À LA CHARTE DES BONNES PRATIQUES



Chaque année, depuis 2014, des professionnels de l'île se mobilisent en signant la Charte de bonnes pratiques en matière de prévention et de tri des déchets. La structure signataire s'engage à mettre en place, dans l'année, une action concernant la prévention des déchets et une autre pour améliorer le tri. Les initiatives sont nombreuses et variées : trier les papiers, communiquer sur le gaspillage alimentaire, mettre en place un composteur, trier films et bâches plastiques dans la benne tout venant « incinérable » à la déchèterie, investir dans des fournitures responsables et du matériel durable, etc. Tous les professionnels peuvent s'engager : hébergement, restauration, commerce, artisanat, agriculteurs, associations. La CCBI s'engage à appuyer et accompagner les professionnels dans leur démarche. Un macaron à coller en vitrine est remis au

signataire afin de rendre visible ses engagements. Les professionnels signataires (hors gros producteurs) ont -10% sur la REOM. Les deux parties se rencontrent deux fois par an : pour un mettre en place de nouvelles actions avant la saison puis pour faire un bilan à la fin de l'année. Pour un pré-diagnostic et un accompagnement de votre entreprise, contact : téléphone : 02 97 31 20 21 ou prevention.dechets@cabi.fr.

Une entreprise où rien ne se perd

La verrerie FLUID installée à Bordilla, sous l'impulsion de Fabien Barbeau, maître verrier, va souffler ses 10 bougies cette année. Actuellement elle compte 7 salariés dont 5 à plein temps. Quatre sont associés : Fabien Barbeau, Alain Le Chenadec, Mathieu Blin et plus récemment Caroline Le Barillec. « Si Alan va nous quitter, deux autres associés vont nous rejoindre : Laurianne Blanchard et

Régis Anchuello », a déclaré Fabien Barbeau. L'entreprise a acquis ses lettres de noblesse et jouit d'une certaine notoriété et compte parmi ses clients de prestigieux établissements. « nous travaillons actuellement sur une commande de 900 bouteilles de 2 litres d'un grand cru du Bordelais. Des bouteilles numérotées et réalisées en 3 coloris qui sont soufflées à Belle-Île. Une belle commande qui est susceptible de faire des émules parmi d'autres propriétaires de grand cru.

Premier signataire de l'année, la Scop Fluid a souhaité adhérer à cette démarche responsable qui colle parfaitement à sa philosophie. Tri vigilant des papiers et cartons, recyclage des palettes pour faire des emballages, chips d'emballage recyclables, produits d'entretien écologiques, récupération de l'énergie des fours pour chauffer les logements situés au-dessus de l'atelier, ici, rien ne se perd ! Une solution est en train d'être mise au point pour ce qui concerne les emballages : le papier bulle qui protège leurs créations. « Nous sommes tous particulièrement sensibles à l'environnement. Aujourd'hui, pour exister, il est indispensable de proposer un produit d'exception. Depuis dix ans, notre volonté est de mettre en avant notre savoir-faire, notre passion et notre créativité. Cela nous permet de répondre aux demandes d'une clientèle prestigieuse et, donc, exigeante. Le faire dans un endroit exceptionnel, un lieu de rencontre comme Belle-Île, en ayant une démarche vertueuse, est un atout pour nous, mais c'est surtout notre credo », expliquait Fabien Barbeau, lors de la signature, le 26 janvier, en présence de Frédéric Le Gars, président de la CCBI, Jacky Lemaire, vice président en charge des déchets, d'Isabelle Barbedor (Réom) et Angèle Mignon, (service prévention déchets) à la CCBI, qui rappelle : « Nous invitons tous les professionnels à rejoindre les 39 signataires actuels. Nous les accompagnerons pour mettre en place de bonnes pratiques. Chaque signataire, en plus d'une réduction de 10 % sur la «Reom» (hors gros producteurs), recevra un macaron, pour indiquer à ses clients son adhésion à cette convention ».

MÉNAGE AU NATUREL

Le 28 février, les participants à l'atelier «ménage au naturel» ont appris à décrypter les étiquettes des nombreux produits ménagers que nous utilisons, avant de découvrir les alternatives naturelles. Ils ont ensuite fabriqué, avec des produits avec des ingrédients de base (bicarbonate, savon de Marseille, vinaigre blanc), un nettoyeur multiusage, de la lessive et un gel WC.



RAMASSAGE DES DÉCHETS



Le 17 mars, une trentaine de bénévoles sont venus ramasser les déchets sur la plage de Donnant. Cette Initiative Océane, de Surfrider Foundation Europe était organisée par le CPIE - maison de la Nature et les gardes du littoral du service espaces naturels de la CCBI. En plus d'avoir ramassé 86 kilos de déchets marins, les participants ont pu découvrir la laisse de mer et apprendre que 80% des déchets marins viennent de l'intérieur des terres et se retrouvent dans le cycle de l'eau pour finir leur course dans les océans.



Compostage à domicile
prochaine étape

mise à disposition
gratuite d'un composteur

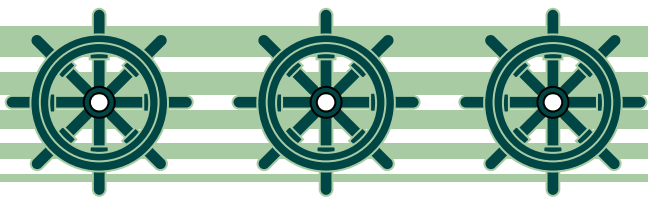
Formations CCBI - Haut-Bretagne - Avril 18

jeudi 3 mai
jeudi 31 mai
lundi 25 juin



Renseignements et inscriptions
prevention.dechets@cabi.fr
02 97 31 20 21





PARCOURS HISTORIQUE DANS LA VILLE

Les lieux d'implantation ont été choisis



Le groupe qui réalise le parcours historique lors d'une séance de travail chez Andrée Pressart pour le choix des illustrations des plaques. De gauche à droite : Tibault Grollemund, 1er adjoint au maire, au premier plan Maryvonne Le Gac présidente de l'association « Belle-Île Acadie », au second plan Marie-Céline Guillemme élue, Béatrice Terrien élue, Andrée Pressart, Francis Villadier Conservateur en chef du patrimoine territorial et qui a été directeur des Affaires culturelles de la ville de Meudon désormais installé à Palais et Muriel Vallade adjointe au maire à l'urbanisme. Absente de la photo : Karine Thomas.

Le groupe de travail qui s'est constitué autour du projet de parcours historique dans le cœur de la ville s'apprête à rendre sa copie. En effet, après plusieurs temps de recherches, de réflexions et de partages ont été décidés les lieux d'implantation des panneaux. Dix-neuf sites ont été retenus pour accueillir les travaux, le tout disséminé dans un parcours « au fil de l'histoire » qui offrira aux public une ballade découverte dans l'ensemble de l'intra-muros. « Il y a eu immédiatement convergence avec le groupe pour le choix des sites retenus, comme une logique. Si l'implantation des supports sera importante en centre-ville, nous avons souhaité aussi valoriser le patrimoine plus élargi, comme les anciennes usines de sardines de la Montagne, l'enceinte urbaine, la Marine, l'avenue Jules Ferry et la chapelle (patronage actuel). De l'autre côté, la porte de l'ancien hôpital, le lavoir, l'entrée de la Citadelle ou encore l'histoire des passerelles viennent compléter le dispositif et mettre tous ces éléments de notre patrimoine en valeur » souligne Tibault Grollemund, premier adjoint en charge du dossier. Au cœur de la ville, la place Bigar-

ré accueillera une plaque retraçant l'histoire du Général, puis mairie, église, place de la République, Rue Willaumez, Manutention, quartier des Sables, rue Jules Simon, les escaliers et le port retraceront aussi la vie riche et passée de la commune.

« Je tiens à remercier l'équipe, qui mêle élus et volontaires, pour ce beau travail de mise en valeur de la ville. Un pan du passé va resurgir, c'est important car c'est là-dessus nous nous construisons. La société historique a beaucoup éclairé nos lanternes, notamment grâce à Carlette Portier et Jacques Poutord à travers leurs ouvrages », poursuit l'élue.

Les textes ainsi rédigés, c'est maintenant qu'il faut faire le choix des photos et autres gravures qui viendront orner les plaques. Si la Société historique a de la matière, c'est aussi l'apport volontaire de Palantins qui vient étoffer cette collecte, à l'image d'Andrée Pressart. La prochaine étape, sera de choisir la matière des supports puis de les faire réaliser avant une implantation début 2019.

EXEMPLE DE TEXTE

pour illustrer les panneaux



PLACE BIGARRÉ

Carrefour animé où se croisait, depuis le XVII^e siècle, la circulation venant du centre, du port ou du pont de l'hôpital, cette place bordée de nombreuses boutiques accueillait régulièrement le marché aux poissons. En 1843 elle est baptisée du nom d'un baroudeur infatigable né à Palais, le 1^{er} janvier 1775, Auguste-Julien Bigarré. Peu enclin aux études, embarqué comme mousse à 12 ans, il s'engage dans l'armée en 1793. Courageux et entreprenant, il participe aux campagnes de la Révolution, du Consulat et de l'Empire. A 21 ans il est promu capitaine, puis, grâce au soutien de Joséphine de Beauharnais, il entre dans la Garde Consulaire. Il reçoit la Légion d'Honneur après Austerlitz et devient Aide de Camp de Joseph Bonaparte, roi de Naples, qui le nomme Général de brigade en 1808. Il a 33 ans. Napoléon le fait baron en 1810 puis comte en 1814. Élu député d'Ille et Vilaine, il est mis à la retraite après Waterloo. Il se retire alors à Belle-Île jusqu'en 1830. Louis Philippe le nomme commandant de la 13^e région militaire et le fait Grand officier de la Légion d'Honneur. Il meurt en 1838 à l'âge de 63 ans. Débouchant sur la place Bigarré, s'ouvre la plus ancienne rue de Palais appelée, depuis 1932, Joseph Le Brix, du nom d'un aviateur morbihannais. Anciennement dénommée rue Paluden en raison des terrains marécageux qui proliféraient à cet endroit, elle est baptisée rue de l'Hôpital en 1842. Depuis le XVII^e siècle, c'est une rue commerçante où se succèdent échoppes et ateliers, puis au XIX^e siècle, auberges et cabarets que fréquentent soldats de la garnison et marins. La rue a conservé en grande partie ses maisons anciennes. La plus caractéristique avec son haut pignon sur rue, porte le n° 28.





CONSTRUCTION DU FUTUR HÔPITAL LA STRUCTURE COMMENCE À DÉVOILER SES FORMES



Une année s'est écoulée depuis le lancement des travaux par le Président Hollande. Une année que le chantier va bon train, et désormais le futur centre hospitalier de Belle-Ile commence à dévoiler ses formes, le gros œuvre arrivant au troisième niveau et dernier niveau.

Un ingénieur dirige le chantier

Pierre-Yves Le Créac'h est ingénieur des travaux à Bouygues Bâtiment Grand Ouest. C'est lui qui pilote le chantier et les compagnons qui vont se succéder en fonction de l'évolution des corps d'état. Mais déjà en amont, Pierre Yves Le Créac'h avait posé sa valise sur l'île pour prospecter, rencontrer, les professionnels et comprendre l'organisation de l'île pour organiser ce chantier titanesque à l'échelle de l'île. « Dès l'automne 2016, je suis venu observer le fonctionnement de l'île, l'approvisionnement, l'hébergement » souligne l'ingénieur. Car l'affaire n'est pas sans contraintes techniques, il faut acheminer les matériaux sur l'île par voie maritime, impliquer des entreprises locales, héberger les ouvriers, s'adapter à l'île bref, une réalisation pas comme les autres pour Bouygues. « Ce chantier est attractif

pour l'entreprise, c'est un vrai défi, une expérience de cette ampleur sur une île. Mais l'expérience est riche » assure-t-il. Et c'est donc avec le concours d'entreprises locales que les travaux avancent : « L'organisation sur l'île permet beaucoup de choses. Les entreprises locales sont impliquées, elles travaillent bien, sont efficaces et réactives. Il y a une réelle envie de faire avec nous, c'est un projet fédérateur. Bien que la méthode de travail soit limitée en raison de l'approvisionnement, nous nous sommes adaptés et le résultat est positif » poursuit Pierre Yves Le Créac'h qui a nommé une logisticienne en permanence sur le chantier pour assurer le lien entre l'approvisionnement et les transporteurs.

Côté compagnons, entre 20 et 30 personnes sont là pour cette première phase, l'hébergement n'a pas posé de souci particulier. Si certains ont opté pour des locations de maisons ou de studios, d'autres ont préféré un gîte palantin ou le camping. Cette première phase de gros œuvre devrait s'achever prochainement et c'est environ 70 ouvriers qui prendront le relais pour assurer la seconde étape.

Opération compliquée mais réalisée

Actuellement, la structure en est à son troisième niveau, 4 000 mètres cubes de béton, seront nécessaires à la réalisation des 8200 m² de plancher. Une opération rendue parfois compliquée par les conditions météorologiques de cet hiver où se sont succédés les épisodes venteux et pluvieux, mais aussi le froid. Qu'importe le chantier n'a pas pris de retard et « les nuisances pour le centre hospitalier et l'EHPAD sont quasi inexistantes » poursuit-il. Avec l'approche de l'été, c'est la grue qui achèvera son office avec la fin du gros œuvre. Elle sera démontée et repartira comme elle est venue, moyennant une manutention impressionnante. Ce sera alors l'heure du « clos couvert » et le début du bardage.

Approvisionnements à prévoir

Entre septembre et décembre, les lots intérieurs prendront place. Pour ce faire, l'approvisionnement de matériaux sera de nouveau sécurisé avant l'été, car le trafic laisse alors place aux besoins saisonniers. « il n'y aura pas plus de volumes mais de grosses livraisons groupées, un bateau sera par exemple rempli des mêmes matériaux comme l'isolation... Nous tenons compte également de la fragilité des quais dans l'approvisionnement comme l'a demandé la commune » indique l'ingénieur.

Lundi 9 avril, Francis Boyer, l'un des architectes du projet était sur l'île comme c'est souvent le cas. L'occasion de faire un point d'étape avec Bouygues mais aussi Deborah Turquetil ingénier travaux du CHBA mise à disposition du CH Belle-Île et Tibault Grollemund Président du conseil de surveillance.

L'architecte à le sourire. Il constate la bonne évolution de son projet : « C'est un bâtiment difficile à réaliser, il y a beaucoup d'imbrications. S'il n'y avait pas une équipe très expérimentée, ce serait très compliqué, notamment pour un bâtiment de cette taille. Cela demande beaucoup de savoir-faire » confie Francis Boyer qui a souhaité un bâtiment qui dialogue avec la Citadelle, segmenté avec un travail sur les courbes de niveaux.



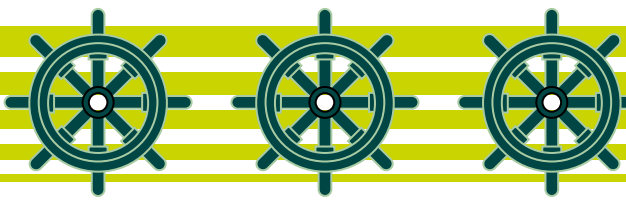
Reproduction d'une chambre témoin

Le printemps aura aussi été l'occasion de présenter la chambre témoin au personnel. La reproduction, un maquettage grandeur nature, a été installé au centre Saint-Louis : « C'est une belle étape pour les utilisateurs. Cela concrétise le projet » assure l'architecte. La chambre de 21 m² est aussi passée au peigne fin par les différents services, le but : l'adapter, la modifier, l'améliorer. Les couleurs, inspirées de propositions artistiques, ont été arrêtées mais toutes les chambres n'auront pas les mêmes coloris selon les niveaux et les circulations.



De gauche à droite : Francis Boyer architecte, Deborah Turquetil ingénier au CHBA, Pierre-Yves Le Créac'h ingénieur responsable et Tibault Grollemund président du conseil de surveillance.





Un établissement moderne évolutif

Le nouvel hôpital sera emprunt de modernité. Si déjà dans sa construction les techniques innovantes sont mises en place comme le guidage satellite des machines au centimètre, c'est du côté du fonctionnement que celui-ci sera à la pointe. Même si ces dernières innovations ne se voient pas (fibre optique, réseaux dans les faux plafonds, maquette numérique...) elles constitueront un outil efficace ; mais aussi adaptable. Le



bâtiment est conçu de manière à pouvoir évoluer. Sa capacité de fonctionnement peut ainsi être modifiée avec le temps et les besoins. « Le choix des matériaux est fait pour résister au climat insulaire et le bâtiment pourra être modifiable dans le temps » poursuit l'architecte. Et, côté environnement, la structure répond aux normes RT2012.



L'isolation est une priorité et l'édifice sera très autonome en énergie, « même supérieur à un bâtiment du continent » poursuit Francis Boyer. Double flux, éclairage leds, récupération d'énergie, capteurs solaires pour l'eau chaude viennent compléter ce volet environnemental.

Des organisations à mettre en place

« Au-delà de l'évolution architecturale, les équipes construisent collectivement les nouvelles organisations à mettre en place lors de l'installation dans le nouveau bâtiment. Ce beau projet pour notre île sera le fruit également d'une mobilisation collective de tous les professionnels hospitaliers au service des patients Bellilois ; et notamment grâce l'appui essentiel du Centre hospitalier Bretagne Atlantique de Vannes et à l'assise territoriale du Centre hospitalier de Belle-Île en tant que membre du Groupement hospitalier Brocéliande Atlantique. Mobilisée et extrêmement présente sur le site, Déborah TURQUETIL (Ingénieur des travaux du CHBA) pilote avec énergie le suivi de la construction du nouveau bâtiment.» souligne la directrice déléguée Françoise BRUNEAUD.

Programme de déconstruction

D'ici une bonne année donc, personnels et usagers prendront possession du nouveau centre hospitalier. Viendra ensuite le temps de la démolition de l'actuel hôpital puis de la maison de retraite. Les matériaux seront concassés sur place et serviront à créer les 120 places de parking (43 pour le personnel, 87 pour les visiteurs et 4 pour les soins inopinés). Enfin l'hélistation attenante sera créée et les jardins de senteurs et de déambulation viendront agrémenter les espaces extérieurs. L'inauguration officielle devrait ainsi intervenir en fin d'automne 2019.

Satisfaction générale

« On peut se satisfaire de l'évolution du projet et de sa qualité. Il n'y a ni retard ni mauvaise surprise sur ce chantier. Je suis impatient que les Bellilois puissent bénéficier de cette nouvelle structure et des services corollaires qualitatifs qui seront mis en place » confie



DES CHIFFRES QUI PARLENT

Actuellement, la structure en est à son troisième niveau, à raison de 30 mètres cubes par jour en moyenne, soit 6 à 8 toupies par jour. Au total, c'est 30 000 heures de gros œuvre et 4 000 mètres cubes de béton, qui seront nécessaires à la réalisation des 8200 m² de plancher. Au total sur 4 niveaux sont créés : un rez-de-chaussée et deux niveaux, sur un rez de jardin. Ce sont 104 lits qui seront ainsi ouverts. Seront également créés : une maison de santé, des locaux pour spécialistes, des bureaux administratifs, une place de village : centre de l'animation de l'EHPAD avec le salon de coiffure, la boutique, son salon de convivialité, un accueil de jour et un pôle d'activités pour les personnes atteintes de troubles du comportement, un pôle de rééducation, des jardins de rééducation...»

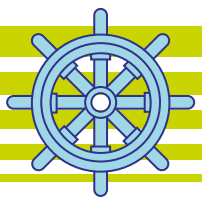
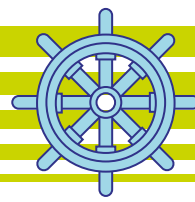
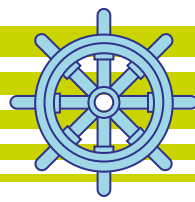
Tibault Grollemund Président du conseil de surveillance de l'hôpital.

Un chantier pas comme les autres donc, pour l'ingénieur de chez Bouygues qui conclut : « Le retour d'expérience est profitable à tous. Ce sera une réussite collective. Au sein de notre groupe on parle beaucoup du chantier de Belle-Île ».





L'ÉVÉNEMENT



L'édition 2018 (26e) du carnaval belloillois s'est déroulé le dimanche 1er avril, entre pluie et crachin dans les rues d'une capitale îlienne envahie pour l'occasion par une population venue, malgré une météo défavorable voir et complimenter les «carnavaleux». C'était une première dans l'histoire du cortège carnavalesque, que de défiler devant des spectateurs emmitoufflés d'imperméables ou parapluies au vent. Un temps gris certes, avec un sourire pleureur en hommage au printemps, mais qui n'a pas entamé l'enthousiasme des participants, ni le plaisir de ceux qui avaient osé le déplacement. Pluie ou pas, l'opportunité était belle pour tout à chacun de laisser un peu ses soucis de côté pour profiter du moment présent, celui d'un carnaval qui déversait sa cargaison de bonne humeur à travers les

La présidente de Belle-Île Carnaval en pleine action lors du défilé.



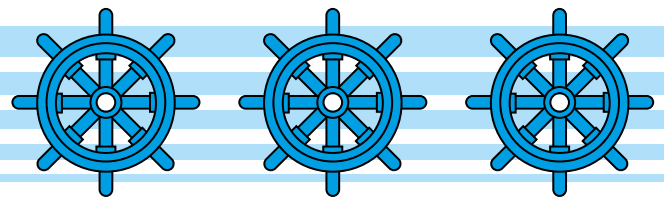


CARNAVAL PLUVIEUX... MAIS... CARNAVAL HEUREUX

de la ville. Un cortège chamarré qui, au son d'un orchestre de rue et de la fanfare des « Guerueur », au rythme des danseuses en mouvement permanent, recelait l'originalité, la beauté, l'humour, le faste des couleurs à travers les chars, les groupes ou les costumes individuels. Sans conteste une recherche calculée dans la composition des thèmes et un gros travail pour passer de l'idée à la réalisation concrète et qui, au final, ont été synonymes de succès. De quoi mettre en appétit la curiosité des spectateurs qui s'étaient massés sur le parcours en ville transformée en champ de bataille, celle amicale des confettis. Le mérite en revient aux participants, aux organisateurs mais aussi à tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de la manifestation.



Lors du passage du défilé devant l'hôtel-de-ville, le maire et ses adjoints ont influé sur la météo avec une pluie de papillottes chocolatées pour le plus grand plaisir des enfants et des plus grands.



L'AVANT-PORT LA CONSTRUCTION

DU BRISE-LAMES ET DU QUAI BONNELLE

Du haut de la Montagne, la rue des Remparts permet d'admirer l'un des plus beaux panoramas de l'avant-port et de la citadelle. Cependant pour réaliser l'avant-port il fallut profondément modifier le paysage naturel que nous pouvons reconstituer à l'aide des archives.

Afin de protéger le port et empêcher les navires ennemis de mouiller en rade, le général Quantin ordonne en 1800 de construire de nouvelles batteries, notamment la batterie dite du Vésuve sur la Montagne. Taillée dans la roche elle abrite en 1809 quatre canons de 24 et quatre mortiers de 12 pouces mais « elle n'a d'effet que devant elle ». Presque au sommet de la falaise et dominant la mer de 19 mètres (Document n° 1), la batterie ressemble à celle de l'Etna, au nord de la citadelle, construite à la même époque et qui abrite actuellement les ruines du stand de tir.

Au milieu du XX^e siècle la pêche connaît un grand développement. A la belle saison, 4 à 500 bateaux dont 60 chaloupes pontées fréquentent le port et dans les mauvais temps 8 à 900 bateaux cherchent l'abri dans la rade. Cependant l'accès au port demeure dangereux et chaque année des bateaux subissent des avaries dans la passe devant le quai de l'Yser. La protection des navires devient urgente et de multiples projets voient le jour dans les années 1870 jusqu'à celui du 20 août 1879 présenté par Léon Bourdelle qui devint ingénieur en chef des Ponts & Chaussées. Après divers examens, son projet est déclaré d'utilité publique le 3 août 1881. Les travaux commencent l'année suivante et sont réceptionnés seulement le 30 janvier 1894. Nous n'évoquerons pas ici la construction des môles ni des cales mais seulement celle du brise-lames et du quai Bonnelle.

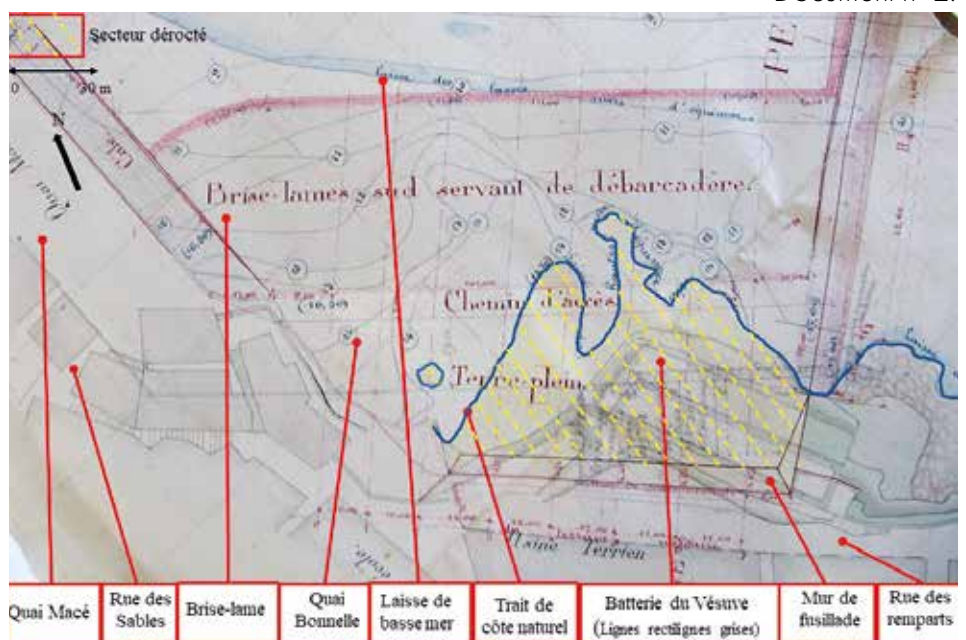


Document n° 1. Extrait de Projets pour 1866-1867, 7 mars 1866. SHD. Extrait

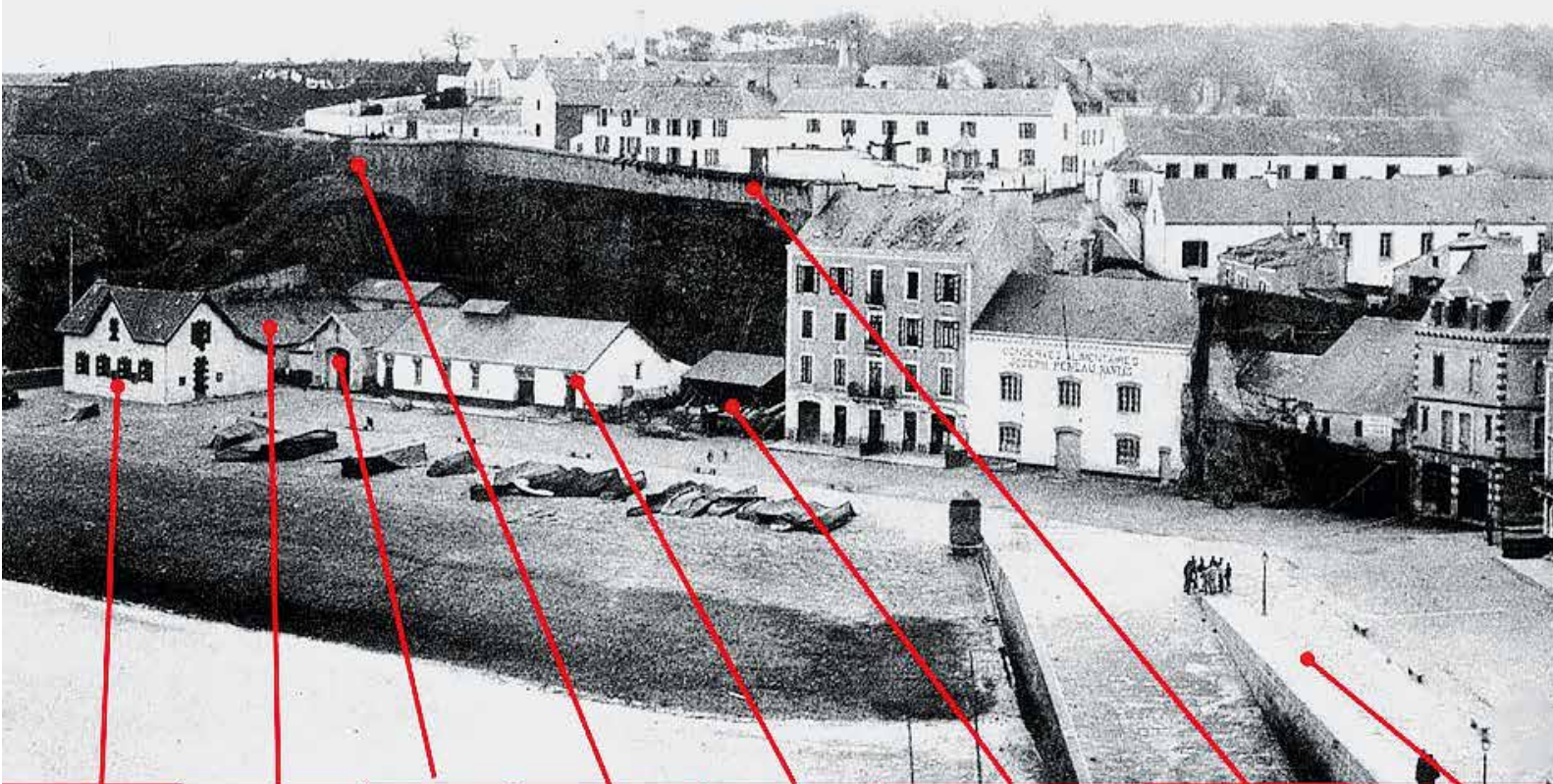
Après l'étude des conditions météorologiques et maritimes M. Bourdelle précise que « pour être sûr d'obtenir le calme dans l'avant-port et pour empêcher qu'en raison des surfaces verticales dont il est entouré, il ne s'y produise du ressac dans un mauvais temps prolongé, on a admis qu'un brise-lames s'étendrait du quai Macé [actuel quai de l'Acadie] à la

jetée du sud. Cet ouvrage prendrait naissance à la hauteur des basses mers ordinaires de vive eau et s'élèverait au-dessus des plus hautes mers extraordinaires avec une pente de 0,15 m par mètre. Il serait bordé par un chemin (...). Le brise-lames et le chemin seraient établis par ce redressement des rochers de la côte et n'exigeraient qu'un travail de terrasse-

Document n° 2.



Travaux de l'avant-port. 5 mars 1882. AD 56 4 S 1257



Maison du marin	Torpilleurs	Maison abri	Bastionnet	Criée aux poissons	Parc aux bouées	Mur à bahut	Quai Macé
-----------------	-------------	-------------	------------	--------------------	-----------------	-------------	-----------

Document N°4. Le quai Jean Macé et le brise-lames vers 1905

ment sans importance relative. » Mais ce « redressement des rochers » implique la disparition de la batterie qui appartient au Génie (Document n°2). D'où il s'ensuit en décembre 1881 des réunions de Commissions mixtes réunissant les représentants de l'Artillerie, des Domaines, du Génie, de la Marine, des Ponts et Chaussées et des Travaux hydrauliques afin de trouver un accord. Le commandant de l'Artillerie reçoit l'ordre de désarmer la batterie en janvier 1882, les travaux peuvent alors commencer.

La création du terre-plein à l'emplacement de la batterie représente un déroctage d'environ 22 000 m³ soit le volume compris entre le sommet de la côte et la laisse de haute mer du document n°2. La falaise dessinant de multiples anfractuosités devient rectiligne et la pente quasi verticale.

Un mur-à-bahut et un bastionnet, avec une banquette de fusillade accolée à l'intérieur, couronnent l'abrupt ainsi créé. Les terres et pierrailles provenant

du déroctage constituent les remblais du terre-plein et du chemin d'accès. Un empierrement de 15 cm d'épaisseur recouvre le terre-plein qui présente vers le port une pente de 0,03 m par mètre. Le brise-lames, qui longe le sommet sur cinq mètres de large, sert de chemin d'accès au môle et pavé. Soutenu dans la partie basse du plan incliné par un massif de blocs naturels de poids minimum d'une tonne, le plafond du brise-lames est formé « d'un cantelage de moellons têtus de 35 cm d'épaisseur posé à sec par assises réglées sur la forme en enrochement puis fortement coincés à la dame ou au marteau » (Document n°3). Le coût s'élève à 104 518 F.

Cette nouvelle partie du port au pied de l'abrupt ne reste pas longtemps inoccupée. Le terre-plein et le brise-lame servent de débarcadère aux bateaux de pêche. La Société Centrale de Sauvetage des Naufragés y installe une maison-abri pour le canot en 1890 (Document n°4). L'accès au quai demande le

perçement d'une nouvelle rue. L'étroite et tortueuse rue des Sables laisse place à la rue Jules Simon après une longue procédure d'expropriation en 1902.

La batterie du Vésuve disparue, le quartier de la Montagne retrouve son calme. Imaginons le bruit et les vibrations lors des exercices d'artillerie ! On ne saurait omettre l'omniprésence de l'armée dans le développement urbain de Palais même dans les plus petits détails. Ainsi lorsque la Municipalité prévoit de déplacer les latrines publiques du quai Macé à la Coulisse elle doit demander l'autorisation au ministre de la Guerre !

Patrick Jonveaux

Références:

Archives départementales du Morbihan : AD 56 4 S 132, AD 56 4 S 422, AD 56 4 S 1256, AD 56 4 S 1257, AD 56 1325 W 164.

Archives Municipales de Palais : AMP 176

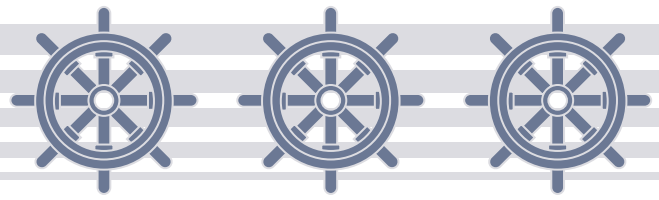
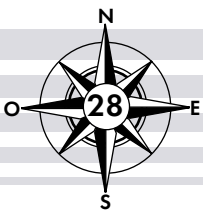
Service Historique de la Défense : SHD 1 VH 297

LEXIQUE

- 1- Les canons de cette époque se caractérisent par le poids des boulets. Un canon de 24 tire des boulets de 24 livres, soit environ 150 mm. Le calibre des mortiers se mesurait en pouces.
- 2- Mur à bahut : mur bas formant parapet pour l'infanterie souvent associé à une banquette.
- 3- Banquette : marchepied permettant de faire feu par dessus un parapet.
- 4- Cantelage : revêtement
- 5- Tétu : tailler la pierre avec le tétu (Mailloche).
- 6- Dame : instrument servant à enfoncer les pavés.
- 7- Pour comparaison, en 1892 le fort des Poullains et le terrain militaire, près de 4 000 m², sont vendus pour 2 075 F.
- 8- Criée à l'extérieur du port à la base du quai Bonnelle.



Document n°3. Profil du brise lame. AD 56 4 S 422



Pays d'Auray

GRAND LARGE

FONDS EUROPÉENS

POUR LES AFFAIRES MARITIMES ET LA PÊCHE

Au pays d'Auray, Tibault Grollemund a en charge le dossier des fonds européens pour la pêche et la conchyliculture. Après s'être associé avec le pays de Vannes pour porter une candidature forte, le Pays d'Auray et son voisin ont remporté la plus grande enveloppe financière de la région. Désormais, les projets arrivent, six ont déjà été étudiés, notamment la réhabilitation de la maison des pêcheurs d'Hoëdic, deux projets novateurs sur la criée de Quiberon, un projet de maison de l'huître dans le Golfe à Vannes et des projets autour de l'ostréiculture notamment autour de l'évolution et la qualité des milieux. Tous les deux mois, la commission «Mer et Littoral» qui regroupe les deux pays se réunie autour de la région pour étudier les demandes.

VÉLO-CLUB BELLILLOIS

Bon comportement des jeunes cyclistes



Dimanche 25 mars 2018, l'école de cyclisme participait à sa 1^{re} course sur route de la saison à Auray. Les enfants se sont bien comportés. En catégorie «pupilles» Gabriel Moureau prend la 12^e place. En «benjamins», Yanis Aboud termine 11^e et Dorian Gohin, 20^e. Chez les féminines, catégorie «benjamins» Manon Oliéric prend la 2^e place, et pour finir Joris Portugal termine dans le top 15 chez les «minimes». Des résultats qui, pour la suite de la saison, sont jugés encourageants par les dirigeants. Information : L'école de cyclisme est toujours ouverte aux inscriptions pour les enfants intéressés. Les entraînements ont lieu le mercredi et le samedi de 14h à 16h. La prochaine compétition devait avoir lieu à Colpo, le dimanche de Pâques.

EXTRAIT DE L'ALLOCATION DE TIBAUT GROLLEMUND

Président de la commission «Mer et littoral des Pays d'Auray et Vannes»

« Ces constats partagés avec l'ensemble des acteurs du territoire ont renforcé notre volonté de pérenniser notre économie primaire maritime. En tant qu'élus du Pays d'Auray, je peux dire que nous sommes dans une position tout à fait différente de celle que nous avions au démarrage de l'axe 4 du FEP en 2010. La réflexion collective issue de l'axe 4 a ancré des habitudes de dialogue entre les différentes parties du territoire, ce qui permet aujourd'hui d'aborder l'avenir plus sereinement. Et nous avons élevé d'un cran notre ambition en faveur de notre économie primaire, ce notamment grâce au partenariat avec le Pays de Vannes. Quand je dis nous, je parle aussi des acteurs des filières qui sont prêts aujourd'hui à aller plus loin sur notre territoire. Nous ne sommes plus seulement sur un objectif de maintien des activités de pêche et d'aquaculture sur notre littoral. Il s'agit aussi d'en faire une véritable composante de notre identité maritime. Et d'augmenter la capacité de cette économie primaire maritime à innover, et à s'associer à d'autres secteurs. Ce cheminement logique se retrouve dans les trois priorités de notre stratégie, qui elles-mêmes se déclinent en 5 fiche-actions. Les deux premières fiche-action traitent des outils indispensables au maintien des activités de pêche et d'aquaculture sur notre littoral : l'espace et l'eau. L'espace est malheureusement une priorité car les professionnels en manquent pour développer leur activité. Notre littoral est de plus en plus convoité, avec une attractivité touristique, résidentielle et économique soutenue depuis une quinzaine d'années. La qualité de l'eau et plus largement des milieux de produc-

tion est une préoccupation permanente des acteurs du territoire, que ce soit les professionnels ou les collectivités. Il y a encore des solutions collectives à trouver, dans la continuité des travaux de l'axe 4 du FEP. La fiche-action 3 aborde l'attractivité des métiers et l'accompagnement à l'installation-transmission, qui sont aussi des conditions indispensables pour le maintien de la pêche et de l'aquaculture sur le littoral. L'entrée métier est un des moyens d'améliorer la connaissance de la mer et de l'économie qui en dépend. Et faire revivre les vocations pourrait être un ferment identitaire pour notre territoire. Avec la fiche-action 4 sur la valorisation des produits, des savoir-faire et des patrimoines, il s'agit d'intégrer pleinement la pêche et l'aquaculture dans la gouvernance et le patrimoine de notre territoire. Et en même temps accompagner ces filières dans leur capacité à innover et à différencier leurs produits. Enfin, la fiche-action 5 est un pari sur l'avenir et est gage d'une véritable ouverture des filières vers d'autres horizons. Le renouvellement d'approche porté par l'économie circulaire ou l'économie sociale et solidaire apporte des perspectives en termes d'insertion, de création d'activités et d'emplois »

DOYENNE DES PALANTINS

Anne-Marie Lotte a fêté ses 105 ans



Le 27 mars dernier, le 1, place de l'Hôtel-de-Ville était à la fête. Dans la maison « La Glycine » le téléphone ne cesse de sonner. Anne Marie Lotte enregistre les félicitations et les bons vœux. C'est avec une énergie incroyable que cette dernière, la première devrait-on dire, qu'elle renvoie à ses hôtes le meilleur et surtout d'aller de l'avant. Les fleurs garnissent les vases et le champagne s'invite dans les coupes d'exception pour ce moment unique, les 105 ans de notre doyenne. Doyenne des Palantins, certes, de Belle-Île, mais aussi de tout le département !

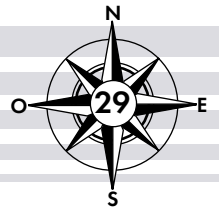
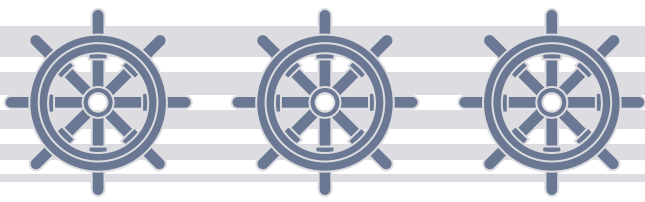
Frédéric Le Gars, Maire et Tibault Grollemund, Premier adjoint, sont venus lui remettre un bouquet offert par la municipalité tout comme le Député Jimmy Pahun qui a fait envoyer le sien. C'est le cœur enjoué que notre doyenne, à la vie si singulière, a fêté l'événement entourée d'une grande partie de ses proches et s'appête maintenant à entrer avec force et tranquillité dans sa 106^e année.

MAISON DES AFFAIRES MARITIMES

Le bâtiment a été démoli

Les travaux de déconstruction de la maison des Affaires maritimes, 43, avenue Carnot à Palais ont débuté lundi 12 mars. Ils comprennent : la destruction, le concassage et criblage des matériaux plus la démolition de la cuve à eau du Réduit C. Ils s'élèvent à 145 000 €. Dans les devis, le risque d'éroulement du mur de façade, dont la conservation a été demandée par les Bâtiments de France, a été prévu. L'avenir du site doit être décidé prochainement par la commune.





FESTIVAL LYRIQUE UNE FÊTE POUR LES 20 ANS



Entretien avec Philip Walsh le directeur du festival lyrique international de Belle-Île-en-Mer.

1- Le festival a 20 ans, une longévité incroyable pour une association ! Comment expliquez vous cela ?

La réponse ne tient pas à une chose. Les fondations artistiques, établies par Richard Cowan, étaient bonnes il y a 20 ans, et quatre présidents et leurs équipes ont gardé la flamme allumée. En 1998, il a été présenté ici quelque chose de nouveau. A travers ces 20 années, il y a eu des moments compliqués aussi, mais on a toujours su passer ces moments difficiles, le festival a toujours surmonté les épreuves en s'adaptant.

Si on avait fait juste un festival d'opéra, cela n'aurait pas duré. La variété est importante. Il y a ici un groupe soudé d'artistes, de bénévoles, de choristes, un public fidèle, ce sont toutes les raisons de cette longévité ! Belle-Île est un ingrédient important, évidemment. Par exemple si on avait acheté des productions simplement importée sur l'île cela aurait été au final négatif. Belle-Île nourrit les artistes, et ces artistes, qui viennent de 15 ou 16 pays différents, deviennent un peu insulaire pour un temps, c'est Belle-Île qui ajoute quelque chose de très spécial.

En plus nous avons un magnifique groupe de sponsors (élargi cette année) qui nous avons soutenu depuis longtemps - notamment la Fondation Florence Gould, Air France, ainsi que les dons de particuliers, et bien sur les communes de Belle-Île. Ce soutien est incroyable, et rend notre travail possible.

2- On connaît votre amour pour Belle-Île, qu'est ce qui vous séduit ici ?

C'est intéressant comme question...Je ne suis jamais venu ici comme touriste. C'est rare que j'ai beaucoup de temps de profiter de la plage par exemple. Mais pour moi, dans mon travail, il n'y a pas un endroit où je me sens plus confortable pour travailler. Le travail devient plus léger à Belle-Île. Je crois qu'il y a quelque chose, dans la terre, ou dans l'air qui rend les artistes meilleurs. Je ne

comprends pas pourquoi. Ceux qui vivent ici le savent sans doute. Pour moi par exemple, lorsqu'il s'agit de retranscrire les opéras pour les adapter à l'orchestre et que je suis ici, tout devient plus facile, contrairement au même travail réalisé à Londres. On peut comprendre l'inspiration pour un peintre, et bien pour un musicien l'inspiration est réelle aussi.

3- On parle peu des coulisses et des petites mains du festival, quel est l'envers du décor ?

Le conseil d'administration est formidable, il est le moteur du festival. Je ne fais aucune distinction, tout le travail est réalisé main dans la main. L'équipe administrative est consciente tout ce qui est produit !

En été nous avons une très bonne équipe technique, fidèle et compétente ; et des professionnels qui adorent venir ici. Dans le théâtre il y a souvent des hiérarchies, ici c'est une grande famille de professionnels, d'amateurs, de bénévoles et c'est bien là l'une des clés du succès du festival.

4- Enfin, 20 ans cela se fête. Quelle surprise nous réservez vous ?

Cette année pour les 20 ans nous avons des nouveautés ! par exemple « Venez chanter » est une nouvelle expérience. Chez moi en Angleterre ça se fait sous forme de journée de stage avec concert le soir. Ici ce sera une première le 13 août, jour anniversaire du festival, autour du Requiem de Mozart ! 200

chanteurs seront présents aux côtés des solistes et de l'orchestre du festival dans l'église de Palais. J'ai hâte de partager cette expérience avec tout le monde !

Nous proposons également un concert avec la violoniste virtuose, Nemanja Radulovic qui revient pour la seconde fois ! Il aime notre festival, et voulait participer dans le 20ème anniversaire. Tosca de Puccini est l'opéra que nous présentons cette année, une grande œuvre pour une grande occasion, avec une distribution formidable.

Et puis il y aura un gala d'anniversaire avec des extraits de morceaux joués en 1998, à la Citadelle. Et évidemment il y aura les concerts dans les églises de l'île ; avec notamment le chœur. Je travail depuis plus de 15 ans avec ce groupe, à l'image des professionnels même si ce sont des amateurs. Chaque année le niveau monte. Il y a vraiment une bonne méthodologie et beaucoup de sérieux avec ce travail durant l'année et cet objectif estival.

Je conclurais cet article en évoquant Richard Cowan, notre fondateur. Il est toujours dans mes pensées. Depuis deux ans, dès qu'il y a un problème ou alors une opportunité, je me dis : Qu'est-ce que Richard aurait fait. Je voudrais parfois lui demander son avis. Il a construit ici quelque chose de très fort. Je crois que son esprit demeure avec nous pendant cette saison de célébration !

ÉTAT CIVIL



LISTE DES NAISSANCES

Date	Prénoms et Noms	Fils / Fille de, et de :
27 janvier 2018	Jeanne, Suzie PRÉVOST	Erwan et Virginie FRANÇOIS
02 février 2018	Thimoté, Marceau, Louis DUPAS	Christophe et Justine PIHEL
05 février 2018	Lucie, Émilie, Marie LE PAN	Lionel et Anne THOMAS
06 février 2018	Pauline, Aminata FREY	Laurent et Marie GUÉHENNEC
09 mars 2018	Liloo, Régine, Paulette THOMAS	Aymeric et Maëva DELAMAIDE

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Date	Prénoms & Noms des époux	Prénoms & Noms des conjoints
NÉANT		

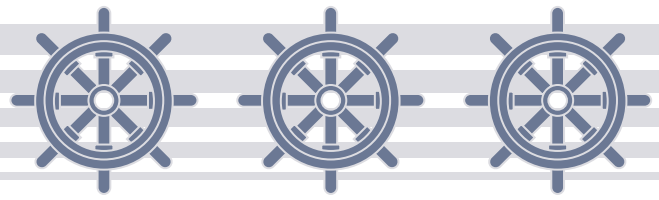
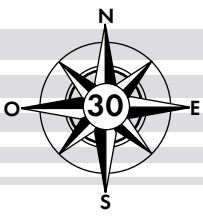
NÉANT

LISTE DES DÉCÈS

Date	Prénoms	Prénoms & Noms des époux	Lieu de décès
23 janvier 2018	Michel	LE RALLIC	Le Palais
02 février 2018	Marie	BOUGUENNEC	Le Palais
02 février 2018	Louise	GARNIEL Vve Raymond CARIMALO	Le Palais
17 février 2018	André	CHESSEBCEUF	Le Palais
25 février 2018	Maurice	PLOYART	Le Palais
21 mars 2018	Christiane	CHOLOIS	Le Palais
24 mars 2018	Gérard	NAUDIN ép. Charlotte SAMZUN	Le Palais
26 mars 2018	Gérard	BELVAL ép. Véronique DULONDEL	Le Palais
27 mars 2018	Gilbert	BAUDET	Le Palais

TRANSCRIPTION

22 février 2018	Jacques	RANSINANGUE vf. Emma SAVY	Vannes
-----------------	---------	---------------------------	--------



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

L'avant-projet définitif présenté au public



De gauche à droite, le maire Frédéric Le Gars, les architectes Gauthier Le Romancer, Anne-Laure Bertin, Tibault Grollemund, premier adjoint au maire en charge de la culture et Fatima Zahir-Kerमारrec, responsable de la médiathèque municipale de Le Palais.

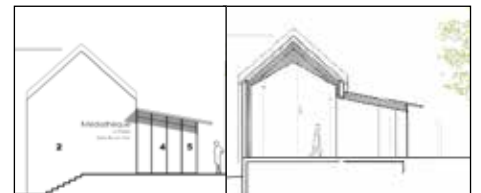
Après les conseillers municipaux le 22 mars 2018, c'est mercredi 28 mars 2018 en soirée, dans la salle du cinéma Rex, que l'équipe de la municipalité du Palais et le cabinet Le Romancer Architectures ont convié le public à une réunion de présentation de l'avant-projet définitif (APD) de la future médiathèque de Le Palais. Devant une quarantaine de personnes, les architectes Gauthier Le Romancer et Anne-Laure Bertin et l'architecte paysagiste Guillaume Derrien ont présenté sur grand écran les premiers plans et esquisses du futur bâtiment. Il sera situé face à la salle Arletty, le long de la rue de la Marne.

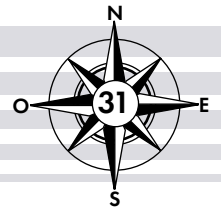
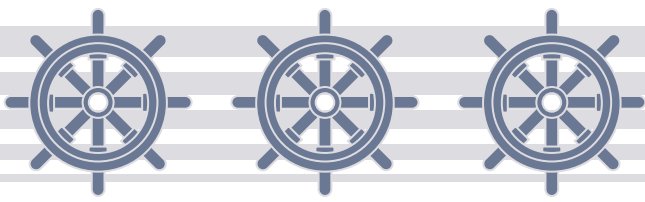
Un chantier de 850.000 €

D'une superficie de près de 270 m², il offrira une surface trois fois plus importante que celle de la bibliothèque actuelle, devenue exigüe en raison de son excellente fréquentation. L'édifice, rectangulaire, s'inspire d'immeubles existant dans la ville avec un pignon sud plein, un toit à deux pentes, dont l'une prolongée d'une avancée en partie vitrée sur colonnades et bardage à l'est et au nord, deux accès, l'un en pente douce par la rue des Remparts, l'autre par un escalier rue de la Marne, un mélange de matériaux (bois, béton et verre). L'organisation de la future médiathèque s'articulera autour d'une circulation transversale desservant trois espaces publics : au centre, la banque d'accueil et toilettes, et, de part et d'autre, une salle rencontre et presse de 30 places au sud, et la médiathèque avec les ordinateurs accessibles au public au nord. À l'extérieur, une zone paysagée séparera l'espace entre la salle Arletty, le restaurant scolaire et la future médiathèque. Les travaux sont évalués, hors aménagement, à 850.000 €. La réunion s'est poursuivie par un échange avec le public. Une commission sera mise en place pour une réflexion sur les

aménagements intérieurs, afin que les Palantins s'approprient ce nouveau lieu. De droite à gauche, Fatima Zahir Kerमारrec, responsable de la médiathèque du Palais, Thibaut Grollemund, adjoint au maire en charge de la culture, les architectes Anne-Laure Bertin et Gauthier Le Romancer, le maire Frédéric Le Gars.

Présentation aux élus le 22 mars 2018 salle Omnibus, de gauche à droite : les architectes Gauthier Le Romancer, Anne-Laure Bertin et l'architecte paysagiste Guillaume Derrien.





HOMMAGE AU COLONEL ARNAUD BELTRAME



Avant d'aborder le bilan de la brigade, l'adjudant-chef François Prime a souhaité lire un message du directeur général de la gendarmerie, en hommage au Colonel BELTRAME, Officier adjoint au commandant du groupement de Gendarmerie de l'Aude, victime d'un attentat terroriste.

« Le 23 mars 2018, parmi les premiers engagés sur une prise d'otage dans le Super U de Trèbes, n'écouterant que son courage, le Colonel BELTRAME n'hésite pas à se livrer au terroriste en échange de la vie d'une jeune femme. Il est abattu quelques heures après, avant que ses camarades ne donnent l'assaut pour neutraliser le terroriste. Il décède des suites de ses blessures le 24 mars 2018. Décoré de la Médaille d'or de la défense nationale en 2009, il était par ailleurs titulaire de la médaille d'Honneur des Affaires Étrangères depuis 2006. Le Colonel BELTRAME s'était vu décerner en 2007 une citation à l'ordre de la brigade comportant l'attribution de la croix de la valeur militaire suite à son engagement en Irak. Il était chevalier de l'Ordre National du Mérite depuis 2012. Âgé de 44 ans, le Colonel BELTRAME était marié, sans enfant. Il est mort en service commandé, dans l'accomplissement de sa mission au service de la France. Par son geste héroïque et son sacrifice, en toute connaissance du danger auquel il s'exposait, il est allé au bout de son engagement de soldat et de gendarme.

Au nom de la Gendarmerie, nous lui exprimons toute notre reconnaissance et notre admiration. Son sacrifice nous rappelle la valeur de l'engagement qui est le nôtre au quotidien, pour protéger la population ». En son hommage, et en hommage à toutes les victimes du terrorisme, l'assemblée présente a observé un instant de recueillement.

RÉCEPTION DES ÉLUS À LA GENDARMERIE



L'inspection annuelle de la brigade autonome de gendarmerie de Le Palais par le lieutenant-colonel Antoine Cassar, commandant la compagnie de Lorient s'est déroulée le mardi 10 avril 2018. Pour l'occasion les gendarmes avaient organisé une réception des élus des quatre communes, des représentants de la police municipale, des Sapeurs-pompiers et des retraités de l'arme. La commune de Le Palais était représentée par le maire Frédéric Le gars, Muriel Vallade, adjointe à l'urbanisme, Jean-Luc Guennec, adjoint aux travaux et au port et Jacky Lemaire, référent sécurité.

Un bilan conséquent

L'adjudant-chef François Prime, commandant la brigade, a fait une rétrospective des activités de l'année 2017 sur Belle-Île. « Nous avons eu une année chargée sur tous les fronts, tant en terme d'activité judiciaire qu'en terme d'interventions », a-t-il déclaré en préambule, « nous sommes donc intervenus à 362 reprises sur l'île, soit 57 interventions de plus qu'en 2016. (Répartition : 205 interventions sur Le Palais (+ 14), 66 sur Sauzon (+ 24), 55 sur Bangor (+ 12) et 36 sur Locmaria (+ 07). Dans le top 5, nous avons les tapages, les accidents de la route, les violences, les divagations d'animaux et les concours divers. 45 % de nos interventions se sont déroulées la nuit, sollicitations nocturnes plus importantes qu'en 2016 (38 %). Nous avons notamment constaté beaucoup de tapages aux beaux jours. 37 % de nos interventions ont eu lieu durant les mois de juillet et août »

Évolution de la délinquance

« Nous n'observons pas d'explosion de la délinquance à Belle-Île-en-Mer », a indiqué l'adjudant-chef, « néanmoins, l'affluence touristique a généré un peu plus d'atteintes aux biens qu'habituellement. Nous avons notamment constaté énormément de vols de vélos et de petits vols que je qualifierais « opportunistes » souvent dus à l'insouciance des propriétaires. La délinquance, qui est essentiellement locale et saisonnière, reste plutôt bien maîtrisée. Les faits majeurs ou sensibles sont très souvent résolus ». Il a cité entre autres, « les intrusions multiples dans les réserves d'un supermarché en début d'année 2017, une équipe de voleurs de poubelles valorisées a été mise hors d'état de nuire. Un important réseau local de trafic de cannabis et cocaïne a été démantelé au printemps, après de longs mois d'enquête, avec à la clé plusieurs placements en détention, plusieurs mis en examen et de nombreux consommateurs entendus par nos services », de même que la résolution d'un important cambriolage chez un opticien du centre-ville.

Pour le commandant de brigade, « Le sujet d'inquiétude reste toujours la consommation de produits stupéfiants, nous poursuivrons donc notre ef-

fort dans cette lutte ». Sur ce sujet des stupéfiants, il a indiqué, « ce printemps, un gendarme formateur relais anti drogue du continent va intervenir auprès de nos collégiens insulaires et des équipes éducatives afin de les sensibiliser sur la consommation de produits addictifs (alcool et produits stupéfiants). Une prévention précoce qui m'apparaît plus que nécessaire. Nous pérennisons cette prévention essentielle afin que chaque collégien insulaire en fin de cycle, et donc avant le départ pour le continent, soit sensibilisé ». L'action dans les écoles se poursuit avec la formation pour l'obtention des permis piétons et Internet. Quelques points écoutes Gendarmerie ont été effectués dans les collèges.

Concernant la sécurité routière,

« Le bilan n'est pas très bon, nous avons constaté 10 accidents corporels dont 1 mortel et sommes intervenus sur plus d'une trentaine d'accidents matériels. Nous ne commençons pas l'année 2018 de bien belle manière en constatant ce dramatique accident mortel au mois de février. Nous avons donc accentué nos efforts dans cette lutte contre l'insécurité routière. En espérant que notre action marque les esprits de nos usagers de la route ».

Conclusion

Un bilan qui est synonyme, « de beaucoup de travail, dans de nombreux domaines, des actions à mener sur plusieurs fronts, des enquêtes lourdes et souvent longues qui demandent l'engagement total de tous les enquêteurs de l'unité, assistés par nos camarades des unités continentales et par les militaires de la réserve opérationnelle qui viennent très régulièrement nous renforcer sur l'île tout au long de l'année ».

La participation citoyenne

« J'en profite pour vous informer que nous présenterons aux élus et à la population très prochainement, la participation citoyenne, qui est, en résumé, une démarche qui consiste à sensibiliser les habitants d'une rue, d'un quartier, d'un village en les associant à la protection de leur propre environnement. C'est un dispositif complémentaire de l'action habituelle de la Gendarmerie. Une sorte de réseau de solidarité de voisinage qui permet d'alerter la Gendarmerie de tout événement suspect ou fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens. Même si notre territoire n'est pas empreint d'une forte délinquance, je suis convaincu qu'un tel dispositif serait bénéfique à toutes et à tous ».

Une lettre de félicitations

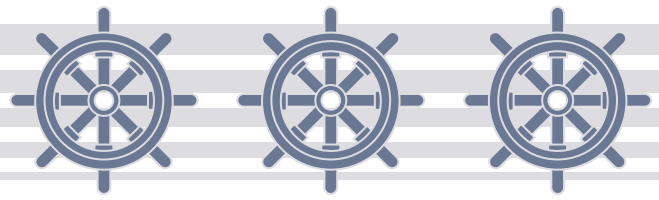
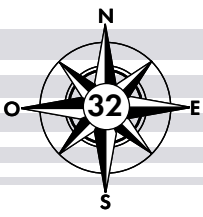
Le lieutenant-colonel Pierre-Antoine Cassar a remis au MDL Chef Nicolas Le Toux une lettre de félicitations du commandant de groupement pour son action déterminante menée en Corse, sa précédente affectation, le 21 juin 2017, à Cargèse, qui a permis l'arrestation d'un forcené.

CHANGEMENT DE PERSONNEL À LA BRIGADE



De gauche à droite, gendarme adjoint Yoan Henry, MDL Chef Nicolas Le Toux, gendarme Antoine Bouvot et gendarme adjoint Faustine Mezzano

Des mouvements d'effectifs ont eu lieu en 2017 avec le départ de 4 personnels sur 7. En remplacement ont été accueillis, au mois d'août le Maréchal des logis Chef LE TOUX Nicolas, officier de police judiciaire, négociateur régional de crise, animateur journée défense et citoyenneté, futur correspondant sûreté de l'unité, en septembre le gendarme BOUVOT Antoine, qui est aide moniteur d'intervention professionnelle et vient d'une brigade péri-urbaine de la région lyonnaise et les gendarmes adjoints volontaires Yoan Henry de l'école de Montluçon et le brigadier-chef Faustine Mezzano du peloton motorisé du Cagnet-des-Maures(Var).



FACILITEZ vos démarches administratives, achetez un TIMBRE FISCAL ÉLECTRONIQUE

Pour votre passeport, votre permis bateau, le renouvellement pour perte ou vol de votre carte nationale d'identité ou de votre permis de conduire, la délivrance d'un titre pour étrangers, achetez votre timbre fiscal en ligne sur <https://www.timbres.impots.gouv.fr> comme l'ont déjà fait plus de 3 millions d'utilisateurs depuis l'ouverture du site en mars 2015 ! Simple et rapide, l'achat du timbre en ligne est recommandé par plus de 98% des utilisateurs interrogés. Depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur, achetez votre timbre fiscal électronique en quelques clics et sans avoir à vous déplacer.

À l'issue du paiement en ligne sécurisé, vous recevez immédiatement selon votre choix votre timbre électronique par courriel ou par SMS.

Pas besoin d'imprimante : l'impression papier du timbre électronique n'est pas nécessaire puisque lors du dépôt de votre demande de passeport, de carte nationale d'identité, de permis bateau ou d'un titre pour étrangers, il vous suffit de présenter, directement à partir de votre smartphone ou tablette, le numéro de votre timbre fiscal électronique reçu par SMS ou le flashcode reçu par mail.

Pour plus d'informations concernant la formalité qui vous intéresse, consultez le site : service-public.fr
La Direction générale des Finances publiques



COURSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

La pluie n'a pas freiné l'ardeur des enfants

Si la pluie s'était invitée, lundi 2 avril, elle n'a pas gâché le plaisir des enfants qui ont pris le départ de la course aux œufs entre les arbres du Bois du Génie. De la bonne humeur, stands de maquillage, des jeux, les bénévoles de l'association organisatrice, «Animons Palais», avaient bien fait les choses. Contre la grisaille de la météo, tous les participants, grands et petits,

avaient mis le ciré ou sorti les parapluies. Il fallait, selon la règle établie, trouver les jetons cachés dans l'herbe qui échangés au stand, donnaient droit, selon leur couleur à des gourmandises chocolatées. Vers 16 h, le soleil est revenu, histoire de donner un coup d'œil printanier et conclure de fort belle manière cette journée d'amitié et d'échanges pour le plus grand plaisir des enfants.



Les Brèves...

PRÉSIDENT DE RÉGION BRETAGNE RÉUNION AVEC LES MAIRES DES ÎLES

Le 4 avril 2018 le président de la région Bretagne Loïc Chesnay-Girard a déjeuné avec les maires des îles de Bretagne, dont Frédéric Le Gars, maire de Le Palais. L'occasion d'évoquer les singularités des communes insulaires et d'avancer avec volontarisme et pragmatisme (et bonne humeur) sur les sujets.



ÉCOLE STANISLAS POMET STAGE NATATION POUR LE CYCLE 2

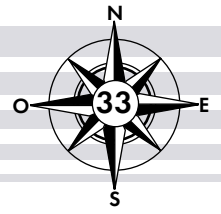
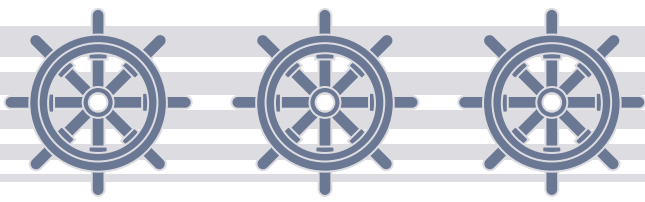


Durant la semaine du 26 au 30 mars 2018, avec les enseignantes accompagnantes : Lola Brèche, Pauline Tudoret et Marion Poirier-Lavarec, tous les élèves de cycle 2 (CP-CE1-CE2) se sont rendus à la piscine de Kernest pour un stage natation. À raison de deux séances dans le bassin par jour, chacun s'est familiarisé avec les activités aquatiques, et tous ont décroché en fin de semaine, le diplôme du «P'Ty Matelot» de Belle-Île natation.

INSTALLATIONS PORTUAIRES VISITE DU VICE-PRÉSIDENT RÉGIONAL



Vendredi 20 avril 2018, le vice président de la région Bretagne, Gérard Lahélec est venu rencontrer les élus palantins. Au menu des discussions, le parement de la grande digue et l'organisation des flux de véhicules et des marchandises sur les quais. Une réunion est prévue très prochainement avec la Compagnie Océane pour avancer sur le projet de réorganisation du secteur. La région est devenue propriétaire du port depuis la réforme des collectivités et de fait, est également devenue compétente en matière de transport maritime. Elle est ainsi propriétaire et en charge de la flotte dont la Compagnie Océane est délégataire.



Les Brèves...

BELLE-ÎLE ACADIE

HOMMAGE À J.- F. FONTENEAU

L'association Belle-Île Acadie, présidée par Maryvonne Le Gac, a organisé fin mars une exposition pour le 20^e anniversaire de la disparition de Jean-Marie Fonteneau, l'un des bienfaiteurs de l'île, survenue le 28 mars 1998 à Halifax, Nouvelle-Écosse, en Acadie. L'occasion de présenter une nouvelle édition de la remarquable conférence qu'il avait tenue sur le sujet. « C'est à la demande d'Anna et André Larquetoux, autres bienfaiteurs du territoire, qu'il avait entrepris, en 1987, de faire revivre La Citadelle, dont il deviendra le conservateur. Dans le cadre de ses fonctions, il s'est rendu en Acadie, terre pour laquelle il s'est passionné, comme pour ses habitants », a indiqué la présidente.

L'exposition a retracé de façon chronologique cette épopée, cette déportation de 1765, reconnue comme telle par la reine Élisabeth II d'Angleterre le 28 juillet 2005. Quatre œuvres du peintre Claude Picard, qui retracent l'événement, ont été exposées au musée de La Citadelle.



PHILIPPE DANNIC

AUTRES PORTRAITS DANS L'OBJECTIF

Le photographe Philippe Dannic poursuit actuellement son travail de mémoire sur la communauté insulaire. Après avoir photographié les Bellillois sur fond noir (portraits sincères) l'artiste tire désormais le portrait des commerçants et artisans de l'île, comme ici à l'atelier des Sœurs Thuillier rue de la Manutention.



COMMISSION «CULTURE» VALIDATION DES ANIMATIONS & PROJETS



La commission culture s'est réunie vendredi 13 avril 2018. Un ordre du jour copieux avec notamment la validation et le programmation des Palais piétons de cet été. « Six dates ont été retenue, c'est un peu moins que l'année passée car le dispositif anti intrusion que nous devons obligatoirement mettre en place est très coûteux, notamment en temps de personnel » indique la commission.

La programmation retenue est la suivante : samedi 14 juillet – cérémonie et défilé en matinée. Soirée : concert avec le groupe « Jive Me » - défilé aux lampions – feu d'artifice tiré de la Citadelle côté avant-port – bal. Mercredi 18 juillet : grand spectacle de magie en plein air sur podium. Mercredi 25 juillet : représentation théâtrale par Act Mezad. Réflexion sur une projection hommage. Samedi 4 août : soirée mousse. Mercredi 8 août Belle-Île on Air festival OFF. Mercredi 15 août : fête de la mer. Cérémonie en matinée avec bénédiction de la mer puis repas SNSM. En soirée festivités – concert avec le groupe Taran Celt – feu d'artifice tiré de la Citadelle côté bassin d'échouage. D'autres animations proposées par des associations de l'île comme les Gueurveur viendront compléter la programmation.



Autre sujet abordé : un espace dédié à Nanie Clément devrait être créé en hommage à l'ancienne gardienne de la citadelle. Une

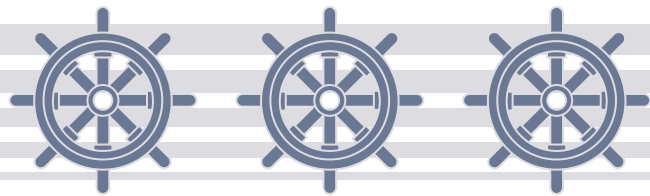
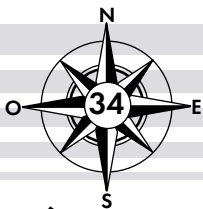
statue en bois pourrait être réalisée et

installée dans l'espace qui prendrait le nom de Nanie Clément entre la maison des éclusiers et la Citadelle.

Le projet muséographique sur le baigne pour enfants avance. D'ici l'été, les locaux où sont installées les anciennes cellules devraient être libérés pour commencer à envisager des travaux. Le projet de grande rétrospective sur la marée noire pour les 20 ans de la catastrophe se met en place. Si vous souhaitez participer au projet qui se tiendra en décembre 2019, contactez Tibault Grollemund en mairie ou tgrollemund@yahoo.fr.

Une réflexion est en cours sur le fonctionnement de l'actuelle médiathèque (horaires, organisation...). Le projet de futur médiathèque a été présenté au public. Un groupe de travail ouvert a été mis en place pour préparer l'aménagement et le fonctionnement de ce nouvel espace qui sera implanté entre la rue de la Marne et la salle Arletty. D'autres réflexions comme la gratuité aux jeunes est en cours au sein de la municipalité.

Le parcours historique (voir article P. 23) a été présenté à la commission. Le grand voyage à Font-Romeu prévu en mars 2019 est en train de s'organiser autour du comité de jumelage, l'idée étant que Palais investisse sa ville jumelle pendant une petite semaine. Tout le monde y est le bienvenu. Au programme des rencontres intergénérationnelles, associatives, soirées à thèmes, expositions de Belle-Île dans les rues de Font-Romeu, échanges sportifs, théâtre, chorale, savoir faire insulaire, randonnées, artisanat d'art bref Belle-Île s'invite à dans la commune pyrénéenne. Pour plus d'informations contactez Sophie Hazo 06.09.02.13.00



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE CONVENTION DE PARTENARIAT RÉGION-CCBI



C'est dans les locaux de l'entreprise « Ultimate Fishing » à Bourgrouaguer, que le 25 avril 2018, Martin Meyrier, Vice-président de la Région Bretagne à l'économie, l'innovation, l'artisanat et aux TPE, a signé la convention de partenariat de la Communauté de communes de Belle-Île-en-Mer (CCBI) à Le Palais, avec Frédéric Le Gars, Président de l'intercommunalité, en présence d'élus communautaires.

Cette convention est l'aboutissement de plus d'un an de travail entre la Région et les intercommunalités pour s'adapter à la nouvelle répartition des rôles induite par les lois de réforme territoriales MPTAM et NOTRe promulguées respectivement en 2014 et 2015. Ces dernières placent la Région comme chef de file du développement économique tout en renforçant les compétences des EPCI dans ce domaine. La CCBI a nommé dans ce cadre, Norbert Naudin, 1^{er} vice-pré-

sident, à la charge du développement économique et s'est attaché les services de Florence Gaillaguet en tant que chargée de mission dans ce domaine.

Une convention 2017-2021

Élaborée en concertation avec les partenaires locaux, elle se décline autour des 3 volets qui structurent chaque partenariat Région / EPCI. La CCBI s'est dotée d'une stratégie de développement économique autour de 3 axes : 1- maintenir et développer l'activité agricole, faire reconnaître ses spécificités, maintenir les pratiques agricoles favorables à la biodiversité, favoriser l'adaptation de l'activité agricole tout en souhaitant accompagner les acteurs agricoles dans une lo-

gique de relocalisation des productions et de valorisation des circuits-courts. 2- Renforcer la politique touristique de l'île, mieux connaître l'activité touristique et son impact économique, etc. 3- Soutenir le développement des entreprises, appuyer leur développement et les dynamiques collectives, aménager le territoire pour favoriser leur implantation et leur développement. La CCBI a identifié plusieurs filières porteuses d'innovation sur lesquelles sera centrée sa stratégie de marketing territorial, filière alimentaire, santé, numérique, bâtiment et éco-rénovation, secteur naval et nautisme. La cérémonie s'est terminée à l'issue des allocutions, par une visite de l'entreprise commentée par Yannick Cordier, le patron de « Ultimate Fishing ».



BÂTIMENT DES AFFAIRES MARITIMES DÉCOUVERTE DE VESTIGES INTÉRESSANTS

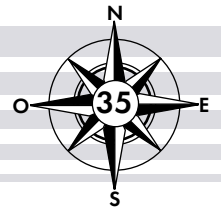
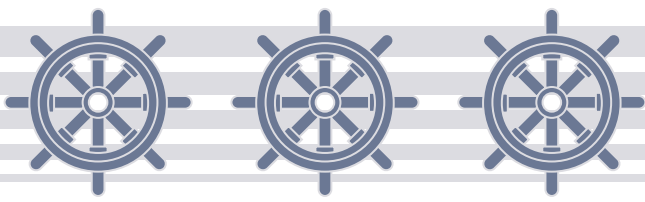
Le bâtiment dit des affaires maritimes vient d'être en partie déconstruit. Infesté par la méréule, il menaçait de s'effondrer côté avenue Carnot. Des mesures conser-

vatoires avaient alors été mises sur place. Un projet de construction de logements est prévu pour développer l'habitat intra-muros des Palantins. Actuellement, il ne demeure plus que



la base du bâtiment, à savoir l'ancienne chapelle Saint-Sébastien.

Le 24 avril 2018, les élus ont visité le site de démolition, sous les commentaires avisés de Rozenn Battais (INRAP). Puis ils ont rencontré sur place, Mesdames Anne-Marie FOURTEAU, de la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne (DRAC), service régional de l'archéologie et Christine BOULAY (ABF). L'occasion de livrer des explications précises sur l'origine et l'importance de ces vestiges. Une réflexion, qui sur le plan culturel se justifie pleinement, sera menée par les élus et la DRAC quant aux options sur la conservation de certains de ces vestiges. Par ailleurs il a été convenu de suspendre les travaux dans l'attente du résultat du diagnostic de l'INRAP.



POLICE MUNICIPALE UN EFFECTIF RENOUEVÉ



L'effectif de la police municipale compte deux nouveaux membres. Émilie Le Dro, est originaire de Saint-Pierre-Quiberon. Âgée de 28 ans elle est gardien brigadier, agent de police municipale. Après deux saisons comme ASVP à Saint-Pierre-Quiberon, elle a réussi le concours d'agent de police municipale en 2016. Le Palais est donc sa première affectation. Elle remplace à ce poste Philippe Lecygne. Mickaël Huon, originaire de Concarneau, est âgé de 31 ans. , il est saisonnier au poste d'agent de surveillance de la voie publique (ASVP), assistant temporaire de police municipale (ATPM). Tous deux ont pris leur service le jeudi 1er mars 2018. Comme chaque année, les effectifs seront portés à cinq pour la haute saison en juillet et août.

PETIT CHIEN AGRESSÉ ÉPILOGUE EN JUSTICE

Lors du conseil municipal du 28 juin 2016, le Maire avait relaté le drame vécu par un couple de résidents secondaires à la suite de l'agression mortelle, en juin 2016, subi par leur petit chien de la part d'un gros chien. Dans le but de prévenir tout nouvel accident de ce type sur la commune, il avait été décidé dans le N°13 du Petit journal du 2^e trimestre 2016, de rappeler aux maîtres de chiens d'être plus attentifs à la sécurité de leurs chiens et leur responsabilité en cas de problème, avec un rappel des obligations réglementaires.

Les propriétaires du petit chien qui n'avait pas survécu à ses blessures, se sont manifestés dernièrement pour informer la mairie des suites de l'affaire qui pour eux avait été un drame. Ils ont pris les conseils d'un avocat spécialiste dans le domaine du droit des animaux et ont poursuivi le propriétaire du chien, au tribunal civil, afin que soient reconnues : la responsabilité du maître du chien agresseur, les souffrances de Daïko, comme celle d'un «être sensible» et leur propre souffrance consécutive à la perte de leur petit chien.

En Mai 2018, le jugement qui a été rendu, leur a été favorable. Il a reconnu les trois éléments de leur demande. Le propriétaire du chien a été condamné à des indemnités financières et aux dépens.

HORODATEURS MODE D'EMPLOI

COMMENT FAIRE DEVANT L'HORODATEUR ?

- 1 • Il est impératif d'entrer son numéro de plaque d'immatriculation directement sur le clavier et de valider (Touche verte).
- 2 • Appuyer sur le «I» (information) pour connaître la tarification.
- 3 • Le paiement peut se faire au choix : soit en espèces (en monnaie, pas de billets) ou par carte bancaire en appuyant sur la touche signe «+» puis valider (touche verte) son paiement .
- 4 • Récupérer son ticket et l'apposer bien en évidence sur le tableau de bord pour une bonne lecture des agents en charge du contrôle .
- 5 • En cas d'infraction et de l'établissement d'un FPS (avis sur pare-brise) et que vous voulez le régler de suite pour bénéficier de la minoration, appuyez sur la touche jaune (représentant une maison) et rentrez les 12 derniers numéros du FPS (en gras sur le ticket). Ensuite il faut suivre les modalités concernant le paiement indiqués sur l'horodateur soit un paiement par carte bleue soit en espèce (pièces uniquement acceptées).



DÉMOLITION ET DESSOUCHAGE

Les travaux sur la commune vont bon train comme la démolition de la citerne du Réduit C , la réfection de son talus herbeux et le dessouchage des pentes de l'enceinte urbaine pour en faciliter l'entretien.





Les Îles du Ponant



Les ressources naturelles dans les îles du Ponant.

Madame, Monsieur,

Sur les îles, la gestion des ressources naturelles se pose pleinement. Dans un contexte de forte attractivité touristique et de ressources limitées, tout l'enjeu est de fournir une eau de qualité en quantité suffisante pour assurer les besoins de la population.

Bien que l'eau soit abondante sur notre planète, son cycle naturel est indéniablement impacté par le réchauffement climatique. **Une prise de conscience dans chaque foyer est nécessaire afin d'en réduire sa consommation et nous vous invitons, par ce courrier, à rejoindre la démarche initiée par l'Association Les îles du Ponant, les communes insulaires et leurs partenaires en équipant votre logement de kits hydro-économies.**

Ce kit, disponible en mairie pour la somme de 2€ est composé de :

- > 1 économiseur d'eau pour douche 8l/mn.
- > 3 économiseurs d'eau 5l/mn pour robinets.
- > Une notice d'installation.



Sans impact sur votre confort quotidien, il vous permettra d'économiser 2236 kWh pour chauffer l'eau, 43 m³ d'eau et 272€ (estimation annuelle pour une famille de 4 pers).

En France, 15 à 20% de l'eau part en fuite* !

Même si elles ne sont pas toujours visibles, les fuites peuvent être facilement identifiées. Il suffit de relever son compteur le soir avant de se coucher et de le vérifier le matin, sans avoir ouvert le moindre robinet ou utilisé un appareil ménager. Si les chiffres ont changé, une fuite d'eau est sûrement présente. Dans le cas où celle-ci n'est pas détectée, nous vous conseillons de faire appel à votre plombier.

La question de l'énergie est aussi une réelle préoccupation sur les îles. À Sein, Molène et Ouessant, non connectées au réseau électrique continental, la production de l'électricité émet 13 fois plus de CO₂ que sur le continent !

Pour les autres îles, être en bout de réseau électrique représente également une difficulté. Les îles sont donc aujourd'hui des lieux privilégiés et prioritaires pour amorcer la transition énergétique.

Vous possédez un hébergement touristique

sur l'une des îles du Ponant ? Participez à notre campagne de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie pour informer les visiteurs sur la situation hydrique et énergétique particulière de nos îles. Nous vous proposons gratuitement différents outils (affiches, adhésifs, dépliants...) à installer dans vos locations.



Ces outils de communication sont disponibles aux points suivants :

- > à l'Office de Tourisme
- > auprès de votre mairie

L'équipe de l'Association Les îles du Ponant est à votre disposition pour toute information complémentaire, par téléphone au 02 97 56 52 57.

Denis Palluel

Président de l'Association Les îles du Ponant

Le saviez-vous ?

93% de l'eau potable que nous utilisons à la maison sont dédiés à l'hygiène et au nettoyage et 7% à l'alimentation.*



TERRITOIRE D'INITIATIVE POSITIVE pour la
CRÉATION DE LA CROISSANCE VERTUE
MAINTIEN DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER

www.iles-du-ponant.com

*Source cleau.com (Centre d'Information sur l'EAU)